



ACTIVITÉS 2012



Agence D'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique

2012 ?



Edito

A toutes les échelles du territoire martiniquais, les collectivités bougent et s'organisent !

L'ADUAM a accompagné cette dynamique particulièrement visible dans la planification, ausnombreux en 2012, tant dans la mise en place des Plans Locaux d'Urbanisme des communes, que dans l'assistance des intercommunalités pour l'élaboration de leurs documents stratégiques, Schémas de cohérence territoriale et Programmes Locaux de l'Habitat. Les lois Grenelle ne sont pas étrangères à l'intensité de cette activité de planification, en effet, les documents d'urbanisme communaux et intercommunaux non arrêtés après le 30 juin 2012 devaient obligatoirement passer de « SRU » à « Grenelle », occasionnant ainsi des surcoûts et des délais supplémentaires.

A l'échelle des communes, parallèlement aux études de PLU, l'agence propose de nouvelles démarches plus concrètes de projets urbains prenant en compte le cadre de vie et le paysage, c'est le cas au Prêcheur et au Gros Morne, ainsi qu'à l'Anse Spoutourne à Trinité.

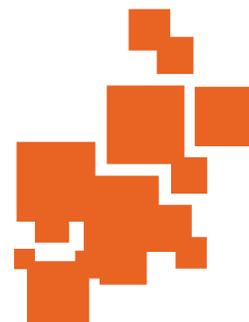
L'agence a aussi poursuivi son travail d'observation encore plus nécessaire dans ce contexte de crise économique et avec la complexification des sujets urbains. Ainsi sa

collection « Regards croisés sur ... » s'enrichit d'une nouvelle thématique sur les transports et les déplacements, contribution très appréciée par les acteurs de la Réforme des transports conduite par la Région Martinique et elle publie trois numéros de l'observatoire de l'ADUAM.

Enfin 2012 a été une année propice au partage des idées, au dialogue et à l'ouverture aux nouveaux réseaux, avec l'organisation de plusieurs séminaires, conférences débats et rencontres, tels la découverte du projet de MEDELLIN avec son urbaniste Carlos ESCOBAR, la journée de l'information géographique de SIG 972, la première rencontre InterSCoT-SAR, ou encore la mission inter-agences organisée à L'Île de La Réunion et concrétisée par la signature du protocole de partenariat avec l'AGORAH...

Une année pleine et riche où l'ADUAM a rempli sa mission, pour aider à la compréhension du territoire martiniquais et préparer l'avenir.

Joëlle **Taïlamé**
Directrice de l'ADUAM





2011 2012 2013

Programme

Les quatre axes

Axe 1 : L'ADUAM, Observateur du territoire martiniquais

Si l'ADUAM a adopté la forme associative en 1977, l'agence a fêté son demi siècle en 2010 et depuis toutes ces années elle collecte, croise et analyse de nombreuses données sur le territoire martiniquais. Son observation continue du territoire martiniquais à ses différentes échelles en fait un partenaire incontournable. Cependant des éclairages nouveaux lui sont demandés par les partenaires et notamment sur les thématiques des transports et des activités économiques.

Axe 2 : L'ADUAM, Expert des territoires

Son centre de ressources et sa capacité à croiser les regards favorisent la mission d'expertise de l'ADUAM et en font un outil bien adapté aux conditions du développement durable. L'accent sera mis sur les analyses stratégiques globales et les travaux d'approfondissement thématiques d'intérêt collectif, partagés par tous les membres.

Axe 3 : L'ADUAM, Facilitateur du projet urbain

Au service de toutes les collectivités territoriales de Martinique et de l'Etat, l'ADUAM est un instrument précieux de gouvernance. Ses études et réflexions sont utilisées pour construire les documents de planification et aider à la décision. Il faudra poursuivre les chantiers engagés avec les EPCI et adopter de nouvelles postures pour accompagner les maires. Dans la suite logique de leurs documents d'urbanisme, les attentes des élus se situent de plus en plus au niveau de la réalisation des projets. L'ADUAM a un rôle de conseil à retrouver dans ce temps pré opérationnel qui permet de passer de l'idée au projet.

Axe 4 : L'ADUAM, Animateur du Territoire, Espace de Cohésion, de Dialogue et d'Ouverture

Son positionnement central offre un lieu de dialogue qui facilite la vision transversale du territoire, le dépassement des frontières administratives et la prise en compte de tous les acteurs. L'ADUAM a aussi vocation à partager ses expériences avec des partenaires proches. Elle est invitée à sortir de son territoire d'études pour engager des réflexions sur des aires géographiques plus larges en partenariat avec d'autres agences, voire à dépasser les frontières dans le cadre de la coopération décentralisée.

Sommaire

☐ Dossiers « à la une » ...

- Le Protocole de partenariat avec l'Agence de la Réunion (AGORAH)
- La cartographie de l'habitat indigne
- « Nouvelles échelles, nouvelles démarches » la première Rencontre Inter SCoT-SAR de Martinique
- La 3ème Journée de l'Information Géographique de SIG 972

☐ Les missions permanentes et pluriannuelles

L'OBSERVATION

- L'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM)
- L'Observatoire Territorial de Martinique (OTM)
- La mise à jour des fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)
 - L'habitat indigne
 - Le foncier et l'immobilier
 - Les loyers privés
 - La construction neuve
- Le SIG de l'ADUAM
- Le centre de ressources documentaires

CONSEIL ET ASSISTANCE AUX PARTENAIRES

➤ L'assistance à la Région

- La Réforme des Transports
- Le Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE)
- L'enquête Ménages Déplacements (EMD)

➤ L'assistance aux EPCI

- Le SCoT de la CCNM
- Le SCoT de l'Espace Sud
- Le PLH de la CCNM
- Le PLH de l'Espace Sud

➤ La veille juridique

☐ Les missions d'approfondissement thématique

LES ÉTUDES ET PUBLICATIONS

- « Transports et Déplacements en Martinique », Regards croisés n° 4
- Les Actes de l'InterSCoT - SAR
- Etude de faisabilité d'un Pays d'Art et d'Histoire dans le Nord
- « Quelles actions sont mises en oeuvre contre l'autosolisme en Martinique ? », l'Observatoire n°17
- « Où se construit la Martinique de demain » l'Observatoire n°18
- « Les tendances des marchés foncier et immobilier entre 2007 et 2011 », l'Observatoire n°19

☐ Les études particulières

LES PROJETS URBAINS

- Le projet urbain du Prêcheur
- L'aménagement du site de Spoutourne
- L'étude paysagère du site de Bagatelle

p 6

p 8

p 10

p 12

p 14

p 16

p 17

p 18

p 19

p 20

p 20

p 21

p 21

p 21

p 22

p 26

p 29

p 30

p 30

p 31

p 39

p 33

p 33

p 33

p 34

p 34

p 35

p 37

p 38

p 39

p 40

p 41

p 43

p 44

p 45

p 46

p 48

p 48

p 50

p 52



LA PLANIFICATION COMMUNALE

- Les PLU approuvés
- Les PLU arrêtés
- Les autres documents d'urbanisme à l'échelle communale en 2012

p 55

p 56

p 58

p 61

☐ Réseaux et partenariat

ANIMATION

- La 27ème édition de la journée mondiale de l'habitat
- Rencontre avec l'urbaniste Carlos ESCOBAR GUTTIEREZ
- « De la loi SRU à Grenelle II : quels nouveaux champs d'action pour les maires ? »
- « Urbanisme commercial et réalités économiques »
- Les réunions partenariales
- Conseils d'Administration / Assemblée Générale

p 62

p 63

p 64

p 64

p 65

p 65

p 66

p 67

COLLABORATION

- Le séminaire sur l'assainissement non collectif
- L'Observatoire Photographique des Paysages
- Le Schéma Régional Eolien
- Le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM)
- L'Atlas des Paysages
- Etude des enjeux et de la cohérence dans la localisation et l'implantation des zones d'activités économiques en Martinique
- L'Observatoire partenarial de l'habitat
- Le comité technique du Schéma Départemental du Territoire d'Aménagement Numérique (SDTAN)
- Le colloque « Villes équatoriales guyanaises durables : quelles perspectives ? »

p 70

p 70

p 70

p 70

p 70

p 71

p 71

p 71

p 73

PARTICIPATION

- 33ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme
- Le Comité Technique Départemental de la Résorption de l'Habitat Insalubre (CTD-RHI)
- Pour une politique du paysage en Martinique
- Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne en Martinique
- La 5ème Université des Maires de Martinique
- La commission Habitat du Conseil général
- « L'économie du territoire Centre ... et perspectives »
- Journée d'Orientation et d'Information des Elèves de Terminale (JOIET)
- La 3ème rencontre des Antilles et de la Guyane
- Le comité de pilotage APUI Grand Saint Pierre

p 74

p 74

p 74

p 74

p 75

p 75

p 75

p 75

p 76

p 76

p 76

☐ Diffusion et communication

- Revue de presse
- Les chiffres clés du territoire
- Le rapport d'activités 2011

p 78

p 80

p 82

p 83

☐ L'axe interne

- Les ressources humaines de l'Agence
- L'activité de l'agence en chiffres
- Les membres du Conseil d'Administration
- La composition de l'Assemblée Générale
- L'équipe de l'ADUAM en 2012
- Le fonctionnement de l'agence

p 84

p 86

p 87

p 88

p 89

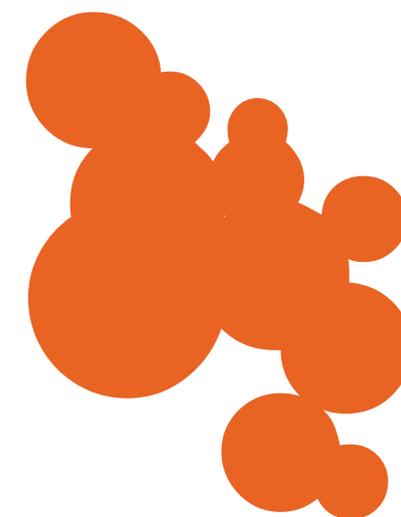
p 90

p 91



La Charmeuse - Prêcheur

Dossiers « à la une » ...



Zoom sur ...

Le protocole de partenariat avec l'Agence de La Réunion (AGORAH)

La Réunion - Novembre 2012

En 2012, c'est aussi la concrétisation du partenariat initié depuis trois ans avec l'Agence pour l'Observation de la Réunion, l'Aménagement et l'Habitat (AGORAH), pour la mise en place de la cartographie de l'Habitat indigne, à l'occasion de la mission inter-agences organisée à La Réunion. L'AGORAH a reçu le Président et la directrice de l'ADUAM, Simon MORIN et Joëlle TAÏLAMÉ du 23 au 28 novembre pour un échange d'expériences sur leurs travaux.

Le protocole de partenariat conclu entre les deux agences fixe le cadre d'une collaboration plus étroite pour partager les expériences et les méthodes de travail. Car les sujets de coopération sont nombreux et les préoccupations concernant l'aménagement du territoire sont comparables : logements indignes, transports...

Ainsi il a été convenu que ce partenariat porte sur diverses thématiques suivantes :

- Les observatoires thématiques de toute nature nécessaires à la compréhension des actions publiques : déplacements, déchets, risques, habitat, habitat indigne...

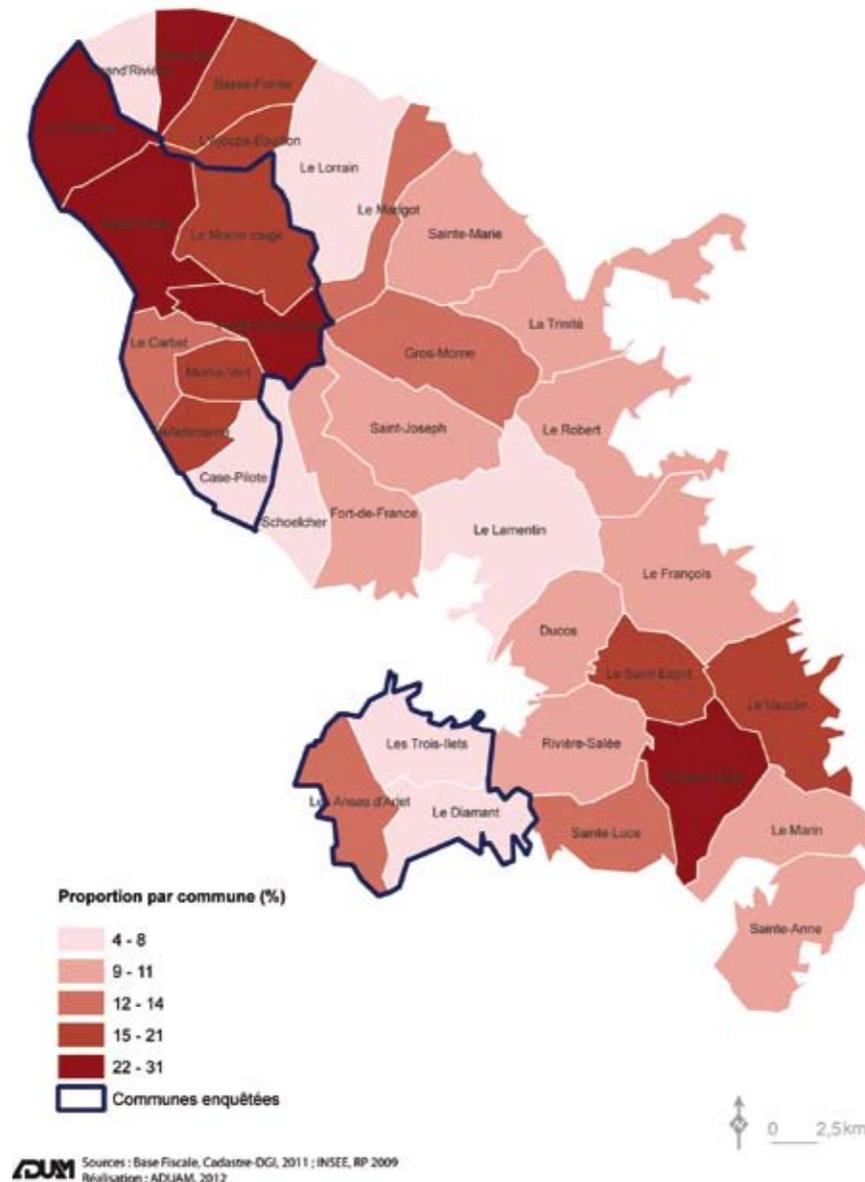
- La planification et les outils de suivi pour expertiser et suivre les évolutions de l'aménagement du territoire
- La structuration de leurs SIG, l'utilisation des informations géographiques et des données spatiales, les échanges sur SIG 972 et PEIGO
- Le partage d'expériences avec des partenaires proches, pour sortir de leur territoire d'études, pour engager des réflexions sur des aires géographiques plus larges, et également promouvoir les métiers de l'urbanisme.

D'ores et déjà, l'ADUAM a réalisé des travaux de repérage de l'habitat indigne en Martinique en s'inspirant de l'outil cartographique réalisé par l'AGORAH qui s'engage à communiquer à l'agence les dernières évolutions de son outil.

Enfin, l'ADUAM s'est aussi engagée à présenter à l'AGORAH son observatoire de l'Habitat indigne une fois achevé, en invitant ses représentants à participer au séminaire de rentrée des directeurs prévu en Martinique en octobre 2013.



Taux de logements indignes par commune



La cartographie de l'habitat indigne

Après une première étape de collecte des données existantes auprès des partenaires et acteurs concernés, les travaux préliminaires à la mise en place de la cartographie de l'habitat indigne se sont poursuivis en 2012 avec le lancement d'une enquête de terrain. L'année a plus particulièrement permis l'achèvement de la première tranche de cette enquête qui a concerné les communes du nord-caraiïbe et celles de la presqu'île des Trois-Ilets (Diamant, Les Trois-Ilets, Anses-d'Arlets). Les résultats obtenus ont été intégrés dans deux outils interactifs de consultation et de cartographie qui ont été présentés aux partenaires et aux membres du comité de pilotage de l'étude.

Le choix des communes enquêtées a été dicté par une double préoccupation :

- apporter de la matière aux intercommunalités du Nord et du Sud, alors en train ou ayant élaboré leur PLH, à titre d'échantillonnage afin de déterminer si les données collectées de visu étaient suffisantes et quel périmètre enquêter (intégralité des territoires ou sites prédéterminés),
- tester 2 méthodes d'enquête a priori intéressantes, afin de choisir la plus satisfaisante. Par ailleurs, l'un des prestataires retenus proposait la mise en place d'un outil cartographique susceptible d'être intégré relativement facilement au web SIG de l'ADUAM.

Les premiers périmètres d'enquête définis avec les collectivités, qui se localisaient tous dans les zones urbaines (centres bourgs et périphérie proche), ont dû être complétés afin d'être le plus exhaustifs possible. Ce travail a été réalisé à partir du fichier fiscal de la taxe d'habitation (DRFiP) qui a l'avantage de permettre de décompter tous les locaux à usage d'habitation selon leur état.

Ainsi, ceux de catégorie 7 et 8, c'est-à-dire en mauvais et très mauvais état, et donc a priori susceptibles de présenter un caractère indigne, ont systématiquement fait l'objet d'une enquête sur les 2 territoires indiqués.

Au total, plus de 2 500 logements du parc privé, occupés par leurs propriétaires, par des locataires ou des personnes logées gratuitement ont été enquêtés. Dans le même temps, les logements et terrains vacants ont également été recensés.

A suivre...

Le repérage de l'habitat indigne vise, à court terme, à parfaire la connaissance de la situation en Martinique (pour l'instant partielle et diffuse) afin de disposer de données actualisées à l'échelle de la parcelle. Ces informations sont précieuses pour la réalisation des futurs Plans Communaux de Lutte ou de Résorption de l'Habitat Indigne (PCLHI/PCRI) et des Programmes Locaux de l'Habitat (PLH) en cours d'élaboration dans les intercommunalités. Au final, ce repérage constituera une base de départ du futur observatoire de l'habitat indigne.



Zoom sur ...

«Nouvelles échelles, nouvelles démarches », la première Rencontre InterSCoT-SAR de Martinique

L'InterSCOT-SAR est une démarche technico-politique de coordination des SCOT et du SAR, dans leur phase d'élaboration comme de mise en œuvre. Il importe d'insister sur la dimension politique qui, même si elle est légère, doit cependant être présente pour que la démarche soit qualifiée d'InterSCOT-SAR. C'est pourquoi en 2012, les travaux du comité de pilotage animé par l'ADUAM ont principalement concerné l'organisation d'un premier séminaire pour sensibiliser les élus.

Organisée le 16 mars au Palais des congrès de Madiana, cette première Rencontre InterSCOT-SAR de Martinique a accueilli 85 participants. Intitulée « Nouvelles échelles, nouvelles démarches », elle poursuivait un double objectif:

- introduire la démarche InterSCOT-SAR et l'expliquer aux élus,
- faire se rencontrer les acteurs (techniciens et politiques) des Intercommunalités et de la Région autour d'un sujet d'actualité.

Le débat de la matinée a été consacré aux interventions des élus et des techniciens de chaque structure (Intercommunalité et Région) pour la présentation de leurs documents de planification respectifs (contenu, rôle et impact) et leur état d'avancement. Il s'agissait de vérifier la pertinence de la démarche InterSCoT-SAR.

Puis l'agence a souhaité apporter un éclairage particulier sur une thématique transversale (l'urbanisme commercial) pour illustrer l'enjeu fort que représente l'initialisation d'un Inter SCoT martiniquais. Le second temps s'est organisé à partir de l'intervention de Pierre SOLER-COUTEAUX, Professeur à l'université de Strasbourg et avocat au barreau de Strasbourg sur « le défi de l'urbanisme commercial ». Il a été suivi d'un débat autour de la question : un Inter SCoT : pour quoi faire ?

Les travaux préparatoires (réflexions sur le cadrage méthodologique, préparations des intervenants, animation des séances de travail...) de ce séminaire ont nécessité un temps de travail relativement long. L'agence a produit une série de cartes pour illustrer le sujet et cinq réunions du comité de pilotage ont été organisées. Au cours du second semestre, le comité a fait le bilan des 1ères rencontres pour définir les orientations et thématiques de réflexions pour 2013.

Zoom sur ...

La 3ème Journée de l'Information Géographique de SIG972

L'ADUAM a été désignée pour piloter au sein de l'association SIG 972 l'organisation de la 3ème Journée de l'Information Géographique. Une occasion privilégiée pour découvrir les usages de l'information géographique en Martinique mais aussi pour sensibiliser le public aux métiers et à la formation associés au SIG.

En tant que membre actif de l'association SIG972 et à la demande de cette dernière, L'ADUAM s'est particulièrement investie dans l'organisation de cette manifestation à travers l'animation du groupe projet au sein du comité technique, l'organisation générale du séminaire, les réflexions préalables à la mise en place des tables rondes, mais également la constitution et le suivi des dossiers de financement (FEDER, Région).

La manifestation intitulée « De la donnée à l'individu » s'est tenue au Palais des congrès de Madiana, le 21 juin 2012 et avait pour principaux objectifs de :

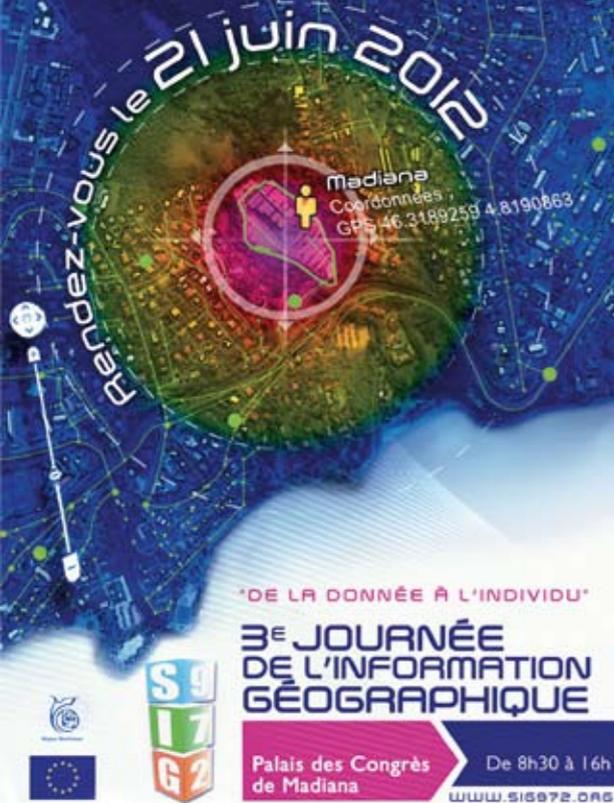
1. promouvoir l'association SIG972 en présentant les missions et les travaux de ses membres.
2. présenter les différents SIG (SIG972, Département et autres) afin d'expliquer ce qu'est l'information géographique et ses principaux outils. Faire un état de lieux de l'information géographique en Martinique.
3. faire ressortir l'intérêt de l'échange et de l'utilisation de l'information géographique dans une perspective de connaissance et d'analyse des territoires.

4. sensibiliser les élus à la démarche SIG: outil d'aide dans tous les processus d'analyse, de concertation, de décision, de gestion et de communication.

Cette rencontre a pris la forme d'une demi-journée de travail rythmée par des interventions de spécialistes, des expositions, des interviews et des visites de stands des membres de SIG 972 et du Conseil Général. Au total, une douzaine d'exposants a participé à la manifestation pour faire découvrir les usages des SIG en Martinique. Des démonstrations et des cas pratiques d'utilisation de SIG au service des élus, des techniciens et des citoyens ont été proposés tout au long d'une journée articulée autour de deux tables rondes :

- Un SIG pour quoi faire ? Avec entre autres la participation de Dominique Caillaud (Président de l'AFIGEO et de la Commission TIC de l'Association des Maires de France), de Pierre Lavergne (géomaticien à l'agence d'urbanisme de Montbéliard, animateur du club géomatique de la FNAU) et de Georges Para (Directeur de l'Institut Régional de Statistique et d'Evaluation des Politiques Publiques de Martinique). L'occasion d'aborder plusieurs aspects de la question et plus précisément le rôle de l'élu et des décideurs.
- Un SIG, quelles compétences ? Cette deuxième table ronde a traité de la question de la formation aux métiers de l'information géographique avec entre autres la participation de Jean-Raphael Gros-Désormeaux, Jean-Christophe Rouillé et Maurice Burac ...

L'évènement a eu un grand succès avec plus 80 participants et s'est conclu par la promesse de transformation de SIG972 en Géo Martinique et son adhésion à l'AFIGEO.

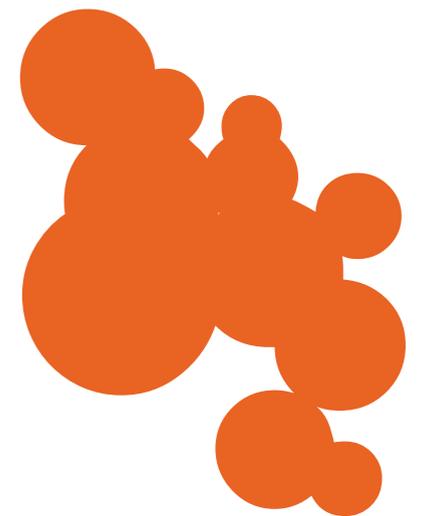


Les missions permanentes et pluriannuelles ...



Le port - Grand'Rivière

... l'observation



La mise à jour des fichiers du Centre de Ressources Urbaines (CRU)

La donnée est toujours le point de départ d'une réflexion. «Chiffrer pour déchiffrer». De fait, L'ADUAM élabore et gère une série de fichiers de données relatives aux composantes spatiales et socio-économiques du territoire lui permettant d'accomplir, entre autres missions, celle relative à l'observation des évolutions urbaines. Ses principaux domaines d'observation sont le foncier, l'habitat, l'économie et les transports/déplacements. A cette fin, elle initie et/ou renouvelle des partenariats avec les acteurs publics et privés dans les domaines qu'elle suit, afin de disposer de la matière première nécessaire à ses travaux. Elle produit également des données à partir des travaux et enquêtes ad'hoc qu'elle réalise par exemple sur le foncier, l'immobilier ou l'habitat indigne.

L'habitat indigne

La base de données a été enrichie de deux types de données : celles relatives aux personnes et celles relatives aux logements.

1. Les données relatives aux personnes : Elles émanent d'enquêtes menées auprès de la DEAL (Commission DALO), du Conseil Général (Direction des Affaires Sociales) et de la CAF (Direction Partenaires) afin d'obtenir des données complémentaires aux enquêtes de terrain.

Ces données portent sur le profil socio-démographique des demandeurs de logement social et d'aides au logement. En 2012, l'enquête auprès du service DALO de la DEAL a porté sur les dossiers de demande de logement déposés au motif de logement indigent, insalubre, sur-occupé ou de local non-habitation.

Des données sur les ménages nécessitant une action au relogement ou une aide à l'amélioration de leur logement insalubre

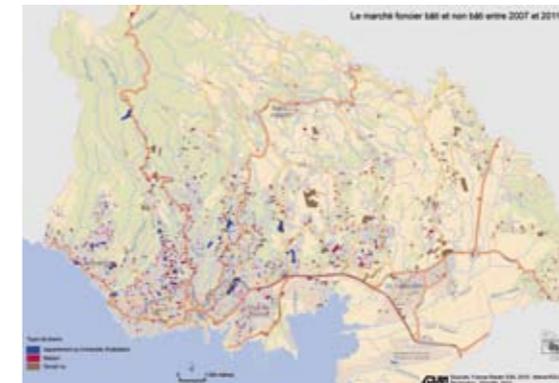
ou indigent ont également été collectées avec l'appui du réseau des travailleurs sociaux du Conseil général.

Enfin, les données CAF ont permis de suivre le nombre d'allocataires bénéficiant d'aides au logement (montants et types), de même que le niveau de loyer supporté par ces ménages

2. Les données relatives aux logements : Elles émanent principalement du traitement du fichier foncier standard (élaboré par la DRFiP) communiqué par le Conseil Régional. L'agence a ainsi pu comptabiliser 18 000 locaux affectés à l'habitation, occupés, en mauvais et très mauvais état, c'est-à-dire potentiellement indignes. Des enquêtes de terrain ont été menées dans le Nord-Caraïbe (Carbet, Bellefontaine, Morne-Rouge, Morne-Vert, Fonds Saint-Denis, Saint-Pierre, Prêcheur) et dans la Presqu'île du Diamant (Anses d'Arlet, Trois-Ilets, Diamant) afin de préciser les données du fichier foncier standard.

Le foncier et l'immobilier

Le nouveau partenariat initié avec les 34 communes de l'île afin de disposer de données sur les marchés fonciers et immobiliers s'est poursuivi. En effet, depuis 2009, la principale source d'information pour la connaissance de ces marchés est l'exploitation des données issues des déclarations d'intention d'aliéner (DIA).



Sans prétendre à l'exhaustivité, puisque les DIA ne concernent que les zones où s'exerce le droit de préemption des communes, les informations collectées permettent de couvrir l'ensemble des ventes de biens fonciers et immobiliers envisagées dans les zones urbaines, à l'exception des logements HLM, de ceux faisant l'objet d'un contrat de crédit-bail immobilier et de ceux en VEFA.

La base rassemblant les données de caractérisation des marchés foncier et immobilier compte plus de 7 000 enregistrements répartis en trois catégories : le foncier (terrains nus et droit à construire, hors agricoles et naturels), l'immobilier résidentiel (appartements, maisons, immeubles de rapport) et l'immobilier d'entreprise (locaux professionnels et immeubles d'activités).

Les loyers privés

Pour mieux connaître les niveaux de loyers pratiqués dans le parc privé, l'agence a disposé d'une série de données transmises par le groupement d'agences immobilières « GROUPIMO ».

Ainsi, l'ADUAM dispose de l'unique base de données territorialisées sur les loyers privés, actuellement disponible sur le territoire. Elle n'est cependant pas exhaustive, GROUPIMO ne fédérant pas l'ensemble des agences et elle ne comporte pas les données relatives aux locations réalisées de particulier à particulier.

Elle permet néanmoins de décrire le fonctionnement du parc locatif privé à travers les locations nouvelles et les renouvellements de baux. Par ailleurs, cette base sur les loyers privés libres est complétée par des données sur les loyers sociaux du parc privé et du parc public, transmises par la CAF.

La construction neuve

Issues du fichier Sitadel géré par la DEAL, les données recueillies en 2012 ont permis de suivre le renouvellement du parc résidentiel et de caractériser la taille et la localisation des nouveaux logements.



L'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O₂TM)

Cet observatoire, créé sous l'impulsion de la Région, a été confié à l'ADUAM en 2011. Sa mission principale a d'abord été d'impulser une dynamique avec les partenaires afin de fédérer les moyens et de mettre les ressources en commun.

Le groupe de travail s'est ainsi réuni cinq fois dans l'année. Après plusieurs investigations, deux productions ont pu être réalisées par l'Agence, l'Observatoire n° 15, «Les chiffres clés du transport» et le n° 17, «Quelles actions sont mises en oeuvre contre l'autosolisme en Martinique ?».

À suivre ...

En 2013, l'identité de l'observatoire sera renforcée. En effet, un site internet dédié sera créé ainsi qu'une nouvelle charte graphique (création d'un logo, nouvelle maquette de publication...).

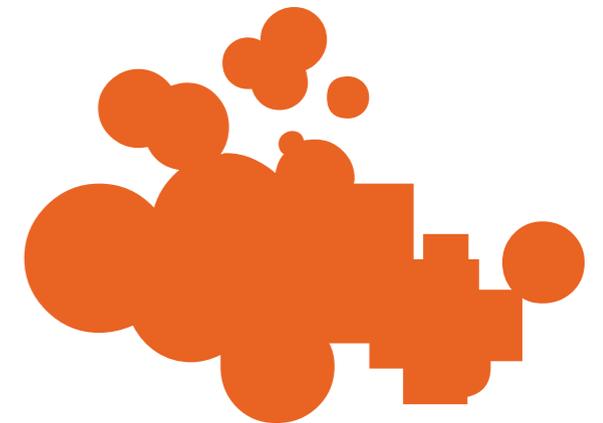
Les données recensées dans le cadre de l'étude transport de marchandises lancée par la Région seront incrémentées dans la base de données de l'O₂TM pour la publication de septembre 2013.

L'EMD Martinique sera lancée dès octobre 2013. L'ambition est de disposer d'ici fin 2014 de données qualitatives et quantitatives sur les déplacements des martiniquais et alimenter l'O₂TM. Les projets initiés dans le cadre de la Réforme des Transports, pourront être ainsi ajustés pour être en corrélation avec les habitudes et besoins en déplacement de la population.

L'Observatoire Territorial de Martinique (OTM)

Les travaux du pôle observatoire ont été consacrés en 2012 à organiser l'évolution du 1er outil web sig développé en interne. En début d'année, ils ont d'abord concerné des aspects purement techniques de l'outil existant : travail sur les arborescences, les dénominations et les droits des utilisateurs. En même temps le cahier des charges a été réécrit pour faire évoluer l'outil. Les résultats ont été présentés en comité technique en fin d'année 2012.

Le fil directeur d'observation qui a été retenu est celui du développement durable. Un nombre resserrés d'indicateurs selon les trois piliers du développement durable (social, environnement et développement économique) a été soumis à l'avis des partenaires. Les bases arrêtées dans le projet touchent de nombreuses thématiques : la démographie, la population active, le logement et l'habitat, les activités économiques, les transports, les déplacements et mobilités, les équipements publics...



Le SIG de l'ADUAM

Deux actions essentielles du pôle SIG en 2012 :

- La participation aux études et aux projets de l'ADUAM et de ses partenaires tels que le SCoT de la CACEM et de la CCNM, les PLH de l'Espace Sud et de la CCNM, la cartographie de l'habitat indigne (première phase), les observatoires habitat-foncier et transports, la mission Grand Saint-Pierre et Embellie Trois-Ilets et enfin l'étude de faisabilité d'un Pays d'Art et d'Histoire.
- La gestion des données SIG et l'élaboration des documents d'urbanisme et de cartographie (PLU, SCoT).

Le SCOT de la CACEM

L'agence a réalisé une série de cartes qui accompagne les orientations fixées dans le PADD. Ces cartes présentent en particulier :

- Les continuités écologiques à préserver,
- Le développement de l'agriculture, le développement urbain,
- L'équilibre et la qualité du développement économique.



Le PLH de l'Espace Sud

Les données ont été structurées afin de concevoir les cartes des logements existants à deux échelles (communale et bassins de vie). Ces cartes réalisées à partir d'un fond France Raster-IGN et du cadastre représentent :

- Le nombre de logements par bailleur et par type de financement,
- Les projets de logements par commune et par bassin de vie indiquant la nature du projet, l'échéance et le nombre de logements projetés.

Le PLH de la CCNM

Pour accompagner cette étude réalisée par l'ADUAM, au stade du diagnostic, le SIG a réalisé une dizaine de cartes illustrant notamment :

- Le taux de logements vacants,
- La taille moyenne des ménages, la part de familles monoparentales,
- Les logements sociaux, les demandes de logements locatifs sociaux.

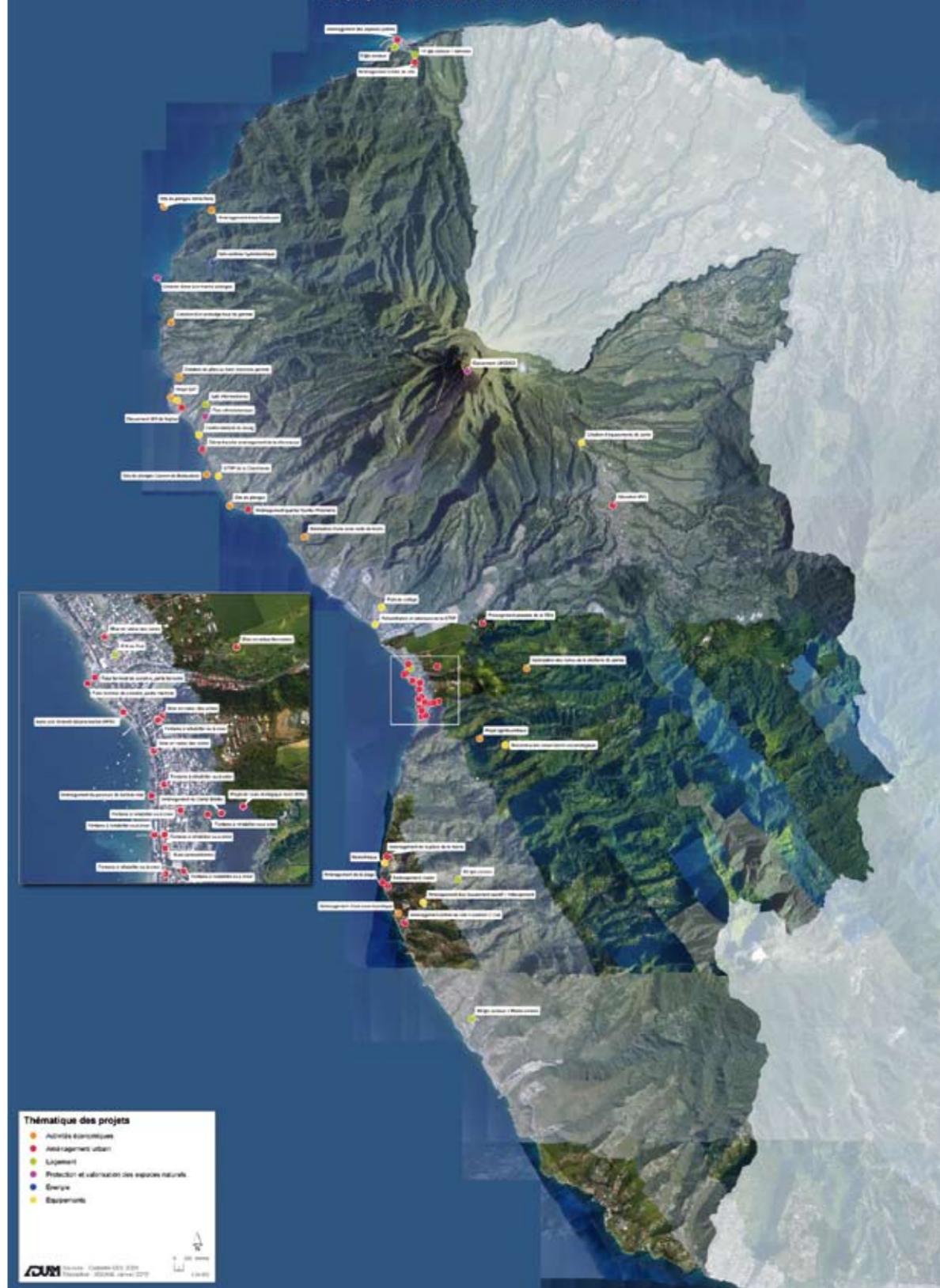
La cartographie de l'habitat indigne

Une base de données a été constituée à partir des informations de la base fiscale (Catégorie 7 et 8). Cette base a permis de définir les périmètres des enquêtes dans les communes du Nord Caraïbe et de réaliser la cartographie des plans d'enquête à différentes échelles (1/5000;1/2000) puis à intégrer les données dans l'application Arcgisonline.

La cartographie du foncier immobilier

A partir des déclarations d'intention d'aliéner (DIA), les travaux ont consisté à cartographier le nombre de notifications, le prix moyen du foncier, (en €/m²) et le prix des biens immobiliers en 2010.

Les projets sur le territoire du Grand Saint-Pierre



La cartographie de l'O2TM

Le SIG a analysé les données collectées auprès du Conseil régional et du Conseil général. Afin de cartographier les indicateurs suivis par l'ADUAM pour l'O2TM :

- Les accidents de la route en 2011,
- Les migrations domicile-étude, les migrations domicile-travail,
- L'offre de stationnement en 2012,
- Le trafic du réseau départemental et national en 2011.

Regards croisés «Transports et déplacements en Martinique»

L'agence a réalisé des fiches de localisation des infrastructures de transport.

La numérisation des infrastructures (gares maritimes, des appontements, des pistes cyclables,...) et des liaisons existantes sur le département ainsi qu'un travail de cartographie et d'infographie (illustration, recherche d'icône) ont été nécessaires.

La mission Grand Saint-Pierre et Embellie Trois-Ilets

Pour cette étude, visant à recenser les projets d'aménagement en cours et à venir, menée par le pôle projet urbain de l'Agence, le SIG a créé une base de données spécifique et élaboré des cartes de localisation de ces projets sur les territoires du Grand Saint-Pierre, et de l'Embellie de Trois-Ilets.

Pays d'Art et d'Histoire

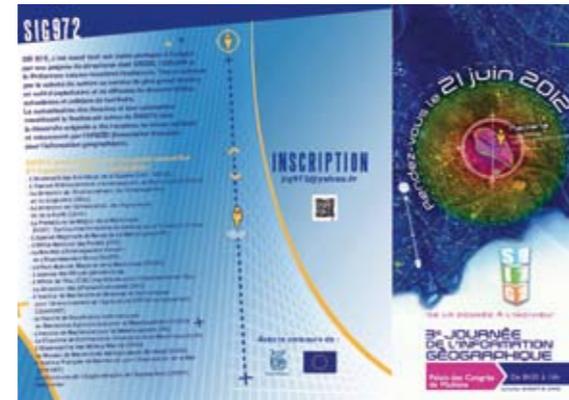
Pour accompagner cette étude, le pôle SIG a réalisé une cartographie des ressources patrimoniales et culturelles sur tout le territoire de la CCNM.

La structuration du SIG

Une réflexion a été engagée pour réorganiser les données existantes au SIG afin de les mettre en lien avec les données des différents observatoires.

SIG972

Le pôle a participé aux réunions de veille technique et au suivi des projets d'organisation de la Journée de l'Information Géographique (JIG972).



POS/PLU

Cette partie du travail du pôle SIG concerne les communes de Marigot, Vauclin, Saint-Joseph, Saint-Pierre, Morne Rouge et Gros-Morne :

- La numérisation des zonages, des espaces boisés et des emplacements réservés,
- La cartographie dans le cadre de l'élaboration des PLU (Rapport de présentation, règlement, changements d'affectation POS/PLU),
- La gestion des données et la mise à jour des données sur le site.

Le SIG est également intervenu sur les communes des Trois-Ilets (Modification de deux secteurs, Pointe du bout et Pointe Glacy), et de Trinité (révision simplifiée et modification d'un secteur).

Enfin le pôle a aussi réalisé une cartographie des demandes de déclassements pour les communes des Anses d'Arlet, du Lorrain, de Sainte-Marie et préparé des fonds pour l'orientation d'aménagement de l'Anse Spoutourne à Trinité.



Zoom sur ...

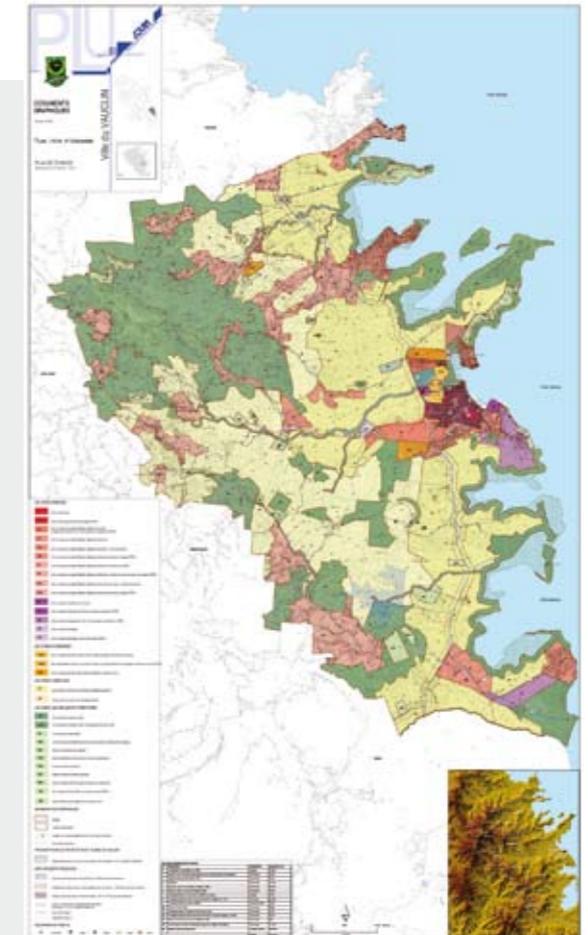
La charte graphique POS/PLU

En 2012, l'ADUAM a proposé une nouvelle charte graphique à ses partenaires pour les documents graphiques réglementaires (Zonage) des documents d'urbanisme communaux.

Les objectifs fixés étaient de :

- Donner une meilleure lisibilité des documents d'urbanisme POS/PLU,
- Mettre en place une procédure d'harmonisation de la base POS/PLU et création d'une charte graphique,
- Intégrer des nouveaux éléments de repère dans les plans de zonage (communes limitrophes, réseau hydrographique, réseau routier, le relief, les équipements tels que stade, mairie, etc.)

Cette nouvelle charte graphique a été validée par les partenaires et en particulier la DEAL, et les personnes ressources auprès des communes.





CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES

Permanence :
Mardi 09h00 - 12h00 / 14h00 - 17h00
Jeudi 10h - 17h

Contact :
Guy Labastine : guy.labastine@aduam.com

ADUAM
Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de Martinique
30, boulevard du Général de Gaulle 97200 FORT DE FRANCE
Tél : 0596 72 79 77 - Fax 0596 72 59 27
aduam@aduam.com - www.aduam.com

Un outil de gestion documentaire

L'Agence d'Urbanisme et d'Aménagement de la Martinique (ADUAM) existe depuis une trentaine d'années.

Dans le cadre du programme partenarial 2008-2010, un centre documentaire spécialisé sur les domaines liés à l'urbanisme a été mis en place.

Les documents sont codifiés, classés par thème sur la base de données informatiques du logiciel libre « FMB 3.2 » afin de faciliter la consultation et la recherche à partir de thèmes précis.

Ce centre documentaire spécialisé est à la disposition de l'équipe d'études de l'agence, des partenaires, universitaires, professionnels et du public.



Les principaux domaines couverts

Les documents sont répertoriés selon la banque de données « URBAMET » :

- Administration publique
- Aménagement rural
- Aménagement du territoire
- Aménagement urbain
- Architecture
- Cadre juridique
- Circulation
- Collectivités territoriales
- Construction
- Équipements
- Foncier - Propriété
- Habitat - Logement
- Information
- Documentation
- Communication
- Infrastructures
- Ouvrages d'art
- Méthodes
- Techniques
- Ressources
- Nuisances
- Santé
- Sciences de la terre
- Sciences humaines
- Transports
- Tourisme - Loisirs

Missions

- Rassembler, organiser, archiver, mettre à la disposition des chargés d'études, partenaires, universitaires, professionnels et aux particuliers les outils de recherche et les documents apportant une réponse à leur demande d'information.
- Préserver et valoriser le fonds documentaire qui est la mémoire de l'agence
- Recherches documentaires à partir de thèmes particuliers,



Perspectives

- Poursuivre la numérisation des anciennes photos et anciens documents.
- Diffusion interne de documents,
- Réalisation d'une revue de presse numérisée à diffusion interne
- Gestion des consultations et des prêts,
- Mutualisation avec les centres de ressources documentaire de la FNAU,
- Intégration dans un extranet
- Synchronisation avec notre base de données fédérale.

Fonds documentaire

Le fonds documentaire comporte plus de 2 000 documents, composé de l'ensemble des études et publications de l'agence, des ouvrages, revues, périodiques, des textes juridiques, techniques, des données statistiques, des photos et des cartes. Plus de 1 300 documents ont déjà été répertoriés sur la base de données informatiques et on y trouve :

- Près de 500 études de l'ADUAM, dont 350 sont numérisées ce qui représente les études des 20 dernières années de l'agence,
- Les principaux documents de planification,
- Plus de 700 autres ouvrages, rapports d'études, périodiques,
- Des revues.



Zoom sur ...

En bref ...

En 2012, l'Agence a mis en place un nouveau support d'information « ADUAM'écho ». Conçu sur le principe d'une newsletter, il présente une fois par mois aux chargés d'études l'essentiel des publications et des études disponibles sur un sujet donné. L'agence valorise ainsi une documentation riche et diversifiée. Le premier numéro d'« ADUAM'écho » a été consacré aux lois Grenelle.



Le centre de ressources documentaires

Le centre de ressources documentaires est à la fois un espace d'information, un fonds spécialisé et un outil de recherches. Dans la continuité de ce qui a été engagé les depuis 2 ans, l'agence a optimisé sa plate-forme d'information et de documentation.

Le tri et le classement des nouveaux documents sur la base informatique de la documentation ont été effectués en 2012. Ainsi plus de 1 300 documents ont été répertoriés :

- 556 études de l'ADUAM, dont 350 sont disponibles sur support informatique
- 825 autres ouvrages, études, périodiques...

Par ailleurs, l'ADUAM a poursuivi sa collaboration avec la FNAU en échangeant régulièrement sur les outils et les méthodes de gestion documentaires.





**Les missions
permanentes
et pluriannuelles ...**

**... conseil
et assistance
aux partenaires**

L'assistance à la Région

La problématique de la mobilité et des déplacements est aujourd'hui au centre des préoccupations des instances politiques et administratives et l'un des enjeux du développement de l'île. Répondant à une démarche initiée par le Conseil Régional, l'agence anime depuis deux ans un groupe de travail dans le cadre de la Réforme des Transports.

La Réforme des Transports

En dehors de l'animation du groupe de travail de l'observatoire, l'ADUAM a poursuivi son implication en participant aux réflexions des groupes de travail thématiques, mais aussi aux réunions du Comité Technique dont elle fait partie. Elle a notamment apporté sa contribution au dossier de l'AOT Martinique et présenté les travaux de l'O2TM au Comité de pilotage et Comité Régional des Transports.

Le Schéma Régional du Climat de l'Air et de l'Energie (SRCAE)

L'ADUAM a poursuivi sa participation à l'atelier stratégique «Transport - Aménagement» pour la finalisation du SRCAE. Pour cette dernière phase, les axes et orientations du SRCAE ont été hiérarchisés et des indicateurs de suivi ont été définis.

À suivre ...

Suite à l'avis des Personnes Publiques associées et sa mise à disposition du public, le SRCAE sera validé en 2013.

L'enquête Ménages Déplacements (EMD)

Après validation du Comité de Pilotage de la Réforme des Transports de décembre 2011, l'ADUAM a piloté, en collaboration avec l'ensemble des partenaires membres de cette démarche, les premières phases de l'EMD Martinique.

En sa qualité d'appui technique de la Région et de relais local du CETE, l'ADUAM a ainsi mené de front plusieurs missions qui ont demandé rigueur et pédagogie quant à la méthodologie CERTU nécessaire pour la mise en œuvre de cette enquête prévue du 15 octobre 2013 au 22 février 2014.

En effet, l'ADUAM a accompagné la Région dans :

- l'élaboration du planning prévisionnel
- le plan de financement,
- les demandes de subventions,
- le choix du type d'enquête à réaliser : l'EMD sera réalisée en face à face sur l'ensemble du territoire,

- le choix du fichier de tirage de l'échantillon de ménages,
- le découpage du territoire en 35 secteurs,
- la définition du nombre de ménages à enquêter : 2660 ménages minimum,
- la définition des pôles générateurs de déplacements sur le territoire,
- la définition des thématiques de questions locales,
- l'élaboration du cahier de clauses techniques du dossier de consultation des entreprises (DCE).

À suivre ...

En décembre 2012, le CERTU a validé le cahier des charges réalisé ainsi que les autres éléments mis en œuvre en amont. L'appel à candidatures sera lancé en janvier 2013 avec l'ambition d'amorcer le travail dès mai 2013 avec le prestataire qui sera retenu.



Le Schéma de Cohérence Territoriale du Nord vous concerne !
 Pour en parler rencontrons nous...

SCoT
 Communauté de Communes du Nord de la Martinique

18h00
 Mardi 20 mars à Sainte-Marie • Salle des fêtes pour les habitants de :
 Gros-Morne, Marigot, Robert, Trouil, Sainte-Marie
 Mercredi 21 mars à Basse-Pointe • Salle des fêtes pour les habitants de :
 Anse-Boulton, Basse-Pointe, Grand-Rivière, Macouta, Lorrain
 Jeudi 22 mars à Saint-Pierre • Salle de célébration de la Maïta pour les habitants de :
 Belair-Vieille, Carbet, Case-Philippe, Fond-Saint-Denis, Morne-Rouge, Morne-Vet, Pêcheur, Saint-Pierre

CCNM 39, Lotissement La Marie • 97225 Le Marigot • Tél. 0596 53 50 23 • Fax 0596 53 60 12 • www.ccnm.fr

Bokantaj pou an bel liannaj

Demain le Nord plus fort
SCoT
 Communauté de Communes du Nord de la Martinique

Participez
 aux réunions publiques
 du SCoT de la CCNM

18h00 - 20 mars à Sainte-Marie - 21 mars à Basse-Pointe - 22 mars à Saint-Pierre

SCHEMA de Cohérence Territoriale du Nord

Emploi 2010
 Une vision de l'avenir du Nord de la Martinique

Le PADD - Projet d'Aménagement et de Développement Durable du Nord
 C'est le projet du Nord fondé sur la diversité des « pays » du Nord et sur leur identité singulière, ainsi que sur l'attractivité d'un territoire de Grande Nature et de petites villes, néanmoins bien équipés et bien desservis.

Promouvoir un nouveau modèle de développement
 Réussir à conjuguer aujourd'hui et demain ruralité et modernité, tradition et évolution

Accentuer et équilibrer le développement
 Renforcer l'armature du territoire
 ■ en s'appuyant sur 4 villes relais
 ■ en améliorant les réseaux de déplacements routier et maritime et les transports en commun

Valorisation des potentiels existants
 ■ maintenir, diversifier l'agriculture
 ■ cultiver le potentiel touristique
 ■ identifier les filières économiques déjà présentes
 ■ renforcer l'économie résidentielle

Accessibilité et fermeture des réseaux de déplacement
 ■ Améliorer l'accessibilité des communes
 ■ Améliorer l'accessibilité des communes
 ■ Améliorer l'accessibilité des communes

Mettre en place l'ossature du développement
 ■ Prévoir l'implantation d'activités
 ■ Prévoir l'implantation d'activités

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

Ateliers thématiques le DOO* et le DAC**
 17 et 18 décembre 2012

INVITATION

* Document d'Orientations et d'Objectifs
 ** Document d'Aménagement Commercial

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE
SCHEMA DE COHERENCE TERRITORIALE

PROGRAMME

Lundi 17 décembre 2012

Atelier n°1 : 9h00 à 12h00
 Diversification de l'offre touristique

9h00 : Accueil des participants
 9h30 : Ouverture de l'atelier par Monsieur Eugène LARCHER, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud ou son représentant
 9h45 : Présentation générale de la démarche SCoT par la Direction de la planification urbaine de l'Espace Sud
 10h00 : Exposé sur la « Diversification de l'offre touristique » par monsieur Hervé HUNTZINGER, bureau d'études TETRA
 10h45 : Echanges avec les participants
 11h50 : Conclusion (Rapporteur)
 12h00 : Clôture

Atelier n°2 : 14h00 à 17h00
 Développement de l'appareillage commercial dans le Sud

14h00 : Accueil des participants
 14h30 : Ouverture de l'atelier par Monsieur Eugène LARCHER, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud ou son représentant
 14h45 : Présentation générale de la démarche SCoT par la Direction de la planification urbaine de l'Espace Sud
 15h00 : Exposé sur la « Développement de l'appareillage commercial » par monsieur Hervé HUNTZINGER, bureau d'études TETRA
 15h45 : Echanges avec les participants
 16h50 : Conclusion (Rapporteur)
 17h00 : Clôture

Ateliers thématiques le DOO* et le DAC**
 17 et 18 décembre 2012

Mardi 18 décembre 2012

Atelier n°3 : 9h00 à 12h00
 Économiser l'espace, intensifier l'urbanisation

9h00 : Accueil des participants
 9h30 : Ouverture de l'atelier par Monsieur Eugène LARCHER, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud ou son représentant
 9h45 : Présentation générale de la démarche SCoT par la Direction de la planification urbaine de l'Espace Sud
 10h00 : Exposé sur « Economiser l'espace, intensifier l'urbanisation » par monsieur Hervé HUNTZINGER, bureau d'études TETRA
 10h45 : Echanges avec les participants
 11h50 : Conclusion (Rapporteur)
 12h00 : Clôture

Atelier n°4 : 14h00 à 17h00
 Préservation des espaces naturels et agricoles

14h00 : Accueil des participants
 14h30 : Ouverture de l'atelier par Monsieur Eugène LARCHER, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Espace Sud ou son représentant
 14h45 : Présentation générale de la démarche SCoT par la Direction de la planification urbaine de l'Espace Sud
 15h00 : Exposé sur la « Préservation des espaces naturels et agricoles » par monsieur Hervé HUNTZINGER, bureau d'études TETRA
 15h45 : Echanges avec les participants
 16h50 : Conclusion (Rapporteur)
 17h00 : Clôture

L'assistance aux EPCI

En 2012, l'agence s'est particulièrement mobilisée pour les SCoT du nord et de l'Espace Sud. Elle a ainsi accompagné la CCNM dans la dernière ligne droite en participant aux actions de concertation et de communication, à l'organisation de séminaires et de réunions publiques, à la rédaction de la lettre d'information du SCoT et à l'organisation de visites de terrain.

De même, l'agence a accompagné l'Espace Sud dans l'organisation et l'animation de comités de pilotage avec les élus et les techniciens, de réunions publiques auprès de la population ainsi qu'à la rédaction et la mise en forme des documents de communication mise en place de la démarche d'ateliers en vue de l'élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO) et du Document d'Aménagement Commercial (DAC).

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté des Communes du Nord de Martinique (CCNM)

Le SCoT de la CCNM a été arrêté en conseil communautaire le 21 juin 2012, marquant ainsi une étape importante pour le premier SCoT de Martinique. L'ADUAM, en sa qualité d'assistance à maîtrise d'ouvrage, a accompagné tout au long de son élaboration la CCNM. Cette année elle a plus particulièrement organisé des actions de concertation et de communication aussi bien à destination des élus, que des partenaires ou des élus de l'intercommunalité. Elle a ainsi participé à l'organisation et à l'animation de séminaires auprès des élus et techniciens, de réunions publiques auprès de la population (février 2012), la mise en place de la démarche d'ateliers dans le cadre de l'élaboration du SCoT n°3 et 4 et des panneaux d'exposition dans le cadre des réunions publiques de février 2012. Elle a également organisé et participé à des réunions techniques avec les personnes publiques associées.

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de la Communauté d'Agglomération de l'Espace-Sud Martinique (CAESM)

Le SCoT de l'Espace Sud dont le PADD a été débattu par le conseil communautaire le 19 juin 2012 et engage avec l'élaboration du D.O.O et du D.A.C la dernière étape de son SCoT. L'ADUAM, assistant à maîtrise d'ouvrage auprès de l'Espace Sud est principalement intervenue dans le cadre de la concertation et de la communication. Ainsi, elle a participé à l'organisation et à l'animation de comités de pilotage auprès des élus et techniciens, de réunions publiques auprès de la population (février 2012), la mise en place de la démarche d'ateliers dans le cadre de l'élaboration du SCoT n°3 et 4 et des panneaux d'exposition dans le cadre des réunions publiques de février 2012. Elle a également organisé et participé à des réunions techniques avec les personnes publiques associées, les élus et les techniciens des communes de l'Espace Sud.

Pour les PLH, au nord, après une présentation en comité de pilotage au mois d'octobre, la phase de diagnostic est achevée. La prochaine étape est l'organisation d'un séminaire avec élus et partenaires pour identifier les enjeux du territoire nord en matière d'habitat. Au sud, le PLH est en phase finale, la mission de l'ADUAM a consisté à assister la Communauté dans sa démarche et à réaliser la cartographie de l'étude confiée à Carua.

Le Plan Local d'Habitat (PLH) de la Communauté des Communes du Nord de Martinique (CCNM)

L'agence d'urbanisme a été missionnée pour réaliser le Programme Local de l'Habitat de la CCNM dans le cadre de son programme partenarial. Ce choix « d'agence » s'explique par la volonté d'une approche très intégrée du PLH qui s'inscrit ainsi dans la continuité du projet de SCoT arrêté en juin 2012 et en complémentarité avec les PLH en cours d'élaboration dans l'agglomération centre et dans l'Espace sud Martinique.

Pour une durée de 6 ans, le PLH définit les objectifs, orientations, actions et moyens d'une politique de l'habitat et de l'urbanisme, visant à répondre aux besoins en logements, à favoriser le renouvellement urbain et la mixité sociale, à assurer entre les communes et entre les quartiers d'une même commune, la répartition équilibrée de l'offre de logements. Il tient compte de l'évolution démographique et économique, de l'évaluation des besoins des habitants, du niveau d'équipements, des dispositions du PDALPD et comporte un volet particulier sur l'habitat indigne.

Le PLH de la CCNM se fonde sur la volonté d'amélioration de la qualité de vie des habitants du nord, il place au cœur des priorités communautaires la régénération des centres bourgs affectés par l'inconfort, l'insalubrité et la vacance, et la structuration des quartiers ruraux.

En 2012, l'ADUAM a présenté la démarche en Comité de pilotage du 22 mars, puis réalisé le prédiagnostic constituant une première approche de la situation de l'habitat dans le nord, lequel a été débattu en comité de pilotage le 17 octobre, puis en bureau communautaire du 7 décembre. Fondé sur les analyses des observatoires de l'agence et sur les résultats d'entretiens effectués au cours du premier semestre, le prédiagnostic a décrit le contexte socio démographique particulièrement fragile du nord et ciblé les différents types d'interventions possibles.

Le Plan Local d'Habitat (PLH) de la Communauté d'Agglomération de l'Espace-Sud Martinique (CAESM)

L'agence a accompagné la communauté durant toutes les étapes d'élaboration du document. En début d'année, le diagnostic, les enjeux et orientations ont été validés par le comité de pilotage qui s'est réuni le 1er mars. Le diagnostic a permis de dégager les priorités et d'identifier les orientations stratégiques pour une réponse quantitative et qualitative aux besoins en logements sur le territoire communautaire.

Parmi les orientations retenues figure la poursuite et l'accélération de la remise à niveau des parcs privé et public. S'il est vrai que le parc locatif social est en progression régulière et le parc privé diversifié, il n'en demeure pas moins

qu'un certain nombre de points de fragilité ont été observés. Dont les plus prégnants sont : une réponse insuffisante aux besoins d'adaptation des logements au vieillissement de la population, des problèmes de vacance et besoins en réhabilitation en confortement sismique pour le parc privé, ainsi qu'un processus de renouvellement urbain et de traitement des dents creuses à développer.

Les partenaires (élus, institutionnels, professionnels et les forces vives) se sont ensuite retrouvés début avril autour de tables rondes thématiques afin de traduire les orientations arrêtées en programme d'actions détaillées.

La veille juridique

La veille juridique de l'ADUAM consiste au suivi des textes, lois, arrêtés, jurisprudences, modifications du Code de l'Urbanisme et autres Codes ayant des incidences sur les domaines de compétences de l'ADUAM.

En 2012, l'ADUAM s'est particulièrement attachée à recenser les différentes lois et réglementations existant dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, dans l'optique du prochain numéro de la série « Regards Croisés » sur l'eau prévu en 2013.

De nombreuses modifications se sont opérées au sein du Code de l'Urbanisme comme par exemple celle concernant les articles qui définissent les zones naturelles et agricoles des PLU, dont le contenu est désormais plus encadré... mais aussi plus restrictif.

En bref ...

L'ADUAM a été sollicitée par la commune de Case-Pilote dans le cadre d'une étude de création d'une desserte en transport maritime de la commune vers Fort-de-France.

En se basant sur les données existantes, l'agence a réalisé pour la ville un état des lieux en quelques chiffres afin d'évaluer :

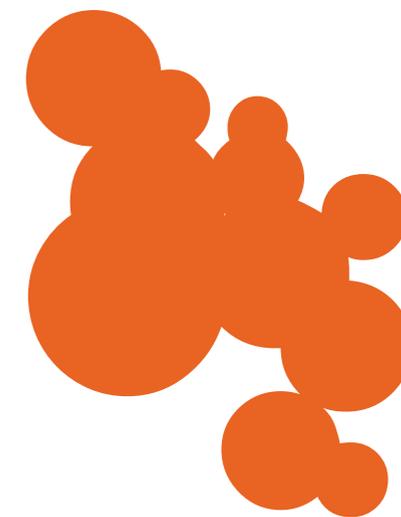
- les déplacements domicile-travail et domicile étude de la commune vers Fort-de-France,
- la répartition modale des déplacements des habitants,
- le niveau de desserte de la commune.

Une attention particulière a été portée aux nouveaux arrêtés et décrets qui viennent compléter les lois Grenelle :

- décret du 25 août 2012 relatif à l'évaluation environnementale, qui modifie en profondeur les documents qui y sont désormais assujettis mais modifie également la manière dont celle-ci se déroule,
- l'ordonnance n° 2012-11 du 5 janvier 2012 portant clarification et simplification des procédures d'élaboration, de modification et de révision des documents d'urbanisme. Ce texte, entrant en vigueur le 1er janvier 2013 réforme considérablement les procédures d'évolution des documents d'urbanisme (composition des dossiers, procédures administratives, évaluation environnementale...). Il supprime désormais la possibilité aux communes de recourir aux révisions simplifiées, obligeant les communes à mieux planifier leur développement lors de l'élaboration de leur PLU.



La rocade, RD 41 - Fort de France



... les missions d'approfondissement thématique

Les études et publications

Outre les trois numéros de l'Observatoire, deux productions importantes ont été réalisées en 2012 : les actes de l'InterSCoT et le quatrième numéro de la série « Regards croisés » consacré aux Transports et Déplacements en Martinique. Une publication qui sera suivie en 2013 d'un cycle de rencontres-débats associant les partenaires institutionnels et les acteurs privés concernés.



PROJET DE TCSP
FORT-DE-FRANCE / LE LAMENTIN

Identification

AOT :
Syndicat Mixte TCSP
Maître d'ouvrage statutaire :
Syndicat Mixte TCSP
Maîtres d'ouvrage :
Région Martinique, Département
Martinique et CACEM

Éléments de contexte

Le projet Transport Collectif en Site Propre (TCSP) de Martinique consiste en la création d'une offre de transport en commun qui sera réalisée entre Le Lamentin et Fort-de-France. Il vise à répondre à plusieurs enjeux :

- Analyser les conditions de déplacements des martiniquais avec un service de transport de haute qualité ;
- Réduire les nuisances sur l'environnement généré par l'utilisation traditionnelle du véhicule particulier ;
- Améliorer les transports en favorisant les pratiques individuelles et en proposant des tarifs adaptés.

C'est au sein du Syndicat Mixte de TCSP que la Région, le Département et la CACEM se sont réunis, afin de coordonner leurs réflexions et leurs efforts pour la mise en œuvre de ce projet.

Organisation

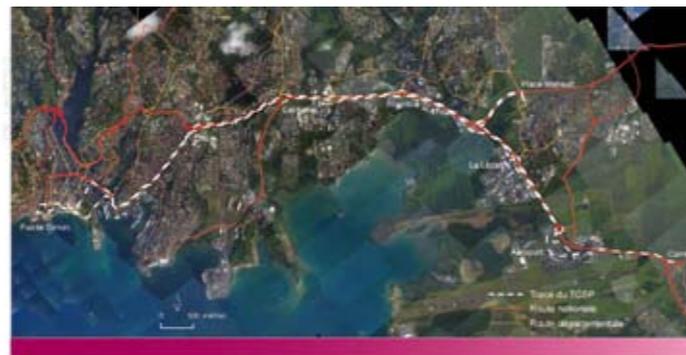
Deux lignes en site propre seront créées :

- Ligne 1 : "Pointe Simon/Place Mahault"
 - 5,2 km de site propre et 19 stations ;
 - 10 minutes de temps de parcours ;
 - 100 places-mots de 300 places au pôle d'échange de Mahault ;
- Ligne 2 : "Pointe Simon/Carrère"
 - 12,8 km de site propre et 13 stations ;
 - 26 minutes de temps de parcours ;
 - 100 places-mots de 300 places au pôle d'échange de Carrère.

Le bon fonctionnement des lignes TCSP nécessitera la réorganisation des réseaux existants :

- les lignes interurbaines en provenance de Saint et de Saint-Jean devront se rattacher vers les pôles d'échange, les lignes du réseau local devront être complétées à celles du TCSP et la spécificité devra être soulignée entre les deux réseaux.

La billetterie devra être commune au Réseau CACEM et à terme, elle devra être compatible avec les réseaux maritimes et les taxis collectifs.



Chiffres-clés

Nombre de lignes	2
Nombre de points d'arrêt	Ligne 1 : 13 Ligne 2 : 13
Longueur des lignes (site propre)	18,0 km
Longueur totale	Ligne 1 : 12,8 km Ligne 2 : 12,8 km
Nombre de stations	26
Préparation annuelle (entretien)	2 millions d'euros
Date prévisionnelle de mise en œuvre	2013-2014



Résultats attendus

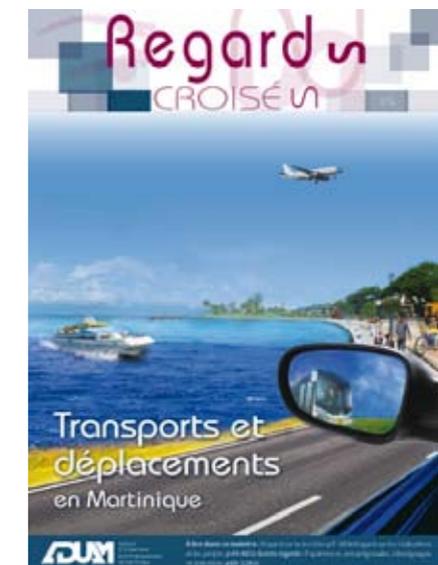
Le lancement de ce projet est d'office un moyen de système de transport performant à un prix adapté et d'apporter des solutions et des perspectives aux martiniquais en plus d'une nouvelle organisation globale du transport.

On estime que le TCSP aura une fréquentation de l'ordre de 28 000 voyageurs par jour.

- Création des usagers vers une mobilité ;
- 100% seront issus du report modal des transports collectifs ;
- 100% de la capacité totale de la voiture particulière vers le TCSP ;
- 6% de la capacité des passages individuels.

« Transports et Déplacements en Martinique », Regards Croisés n°4

Face aux nuisances quotidiennes rencontrées lors de nos déplacements et de la place grandissante qu'occupent les transports dans les réflexions en cours sur le territoire, cette publication propose une vue d'ensemble sur le sujet : aspects réglementaires et législatifs, politiques mises en œuvre suivant les modes de transport terrestres, maritimes ou aériens, fiches projet, expériences extra-régionales, interviews d'acteurs et complète ainsi les réflexions entreprises dans le cadre de l'Observatoire Territorial des Transports de Martinique (O2TM) qu'elle anime.



Comme les éditions précédentes, ce nouveau numéro a été conçu comme une « boîte à outils » permettant aux élus et aux techniciens de mieux comprendre l'organisation des transports et déplacements sur notre territoire. Le document comporte :

- une partie « doctrine » qui aborde le contexte législatif et qui expose le contexte général des transports en Martinique,
- une partie « projets » pour découvrir des exemples d'initiatives qui ont fonctionné ici en Martinique et des exemples pris dans d'autres territoires afin de s'en inspirer pour poursuivre la création de systèmes de transport propres,
- des visions croisées de différents acteurs du territoire interrogés sur leur conception des transports, déplacements et de la mobilité.

En bref ...

L'Agence présente un certain nombre de projets et réalisations suivant les modes de transport utilisés : terrestres, maritimes et aériens.

16 exemples de systèmes de transports sont alors présentés.

Les exemples de transports terrestres permettent parfois de faire des comparatifs entre les réseaux. En effet, dans les exemples illustrant le transport scolaire, il ressort que les parents payent 29% du coût réel du transport organisé par le Département, 27% de celui organisé par la CACEM et moins de 20% du coût de celui organisé par l'Espace Sud.

Le transport maritime présente des exemples locaux et de plus grande envergure avec le transport de croisières ou encore le transport de marchandises vers les pays Caribéens.

Le transport aérien illustre les relations très importantes que l'île entretient avec l'Hexagone à la fois pour le transport de voyageurs et de marchandises. Par opposition, les relations restent très mesurées avec les pays caribéens.

« Les Actes de l'inter SCOT »

La publication retrace l'intégralité des débats et des interventions des grands témoins. Les nombreuses idées exposées au cours des deux tables rondes de la matinée ont recueilli un large assentiment. L'agence a souhaité les regrouper dans un document écrit concevant ainsi un document de travail utile pour les réflexions à venir.



L'étude de faisabilité d'un Pays d'Art et d'Histoire (PAH) dans le nord

La phase d'état des lieux des ressources patrimoniales de la CCNM engagée fin 2011 a été achevée cette année, identifiant les données existantes sur le patrimoine bâti, immatériel, naturel et paysager. Cette étude permet de dégager les atouts et faiblesses du territoire du territoire et d'identifier les enjeux patrimoniaux sur le territoire du nord. Le 14 décembre 2012, l'agence a exposé les premières conclusions du diagnostic et les propositions de périmètre du futur PAH aux élus du bureau communautaire de la CCNM. Ces propositions de périmètre seront présentées à nouveau aux élus du conseil communautaire de la collectivité pour validation dès 2013 et ainsi lancer officiellement la procédure.

Pour en savoir plus...

L'état des lieux du patrimoine bâti a permis de relever de nombreux atouts sur lesquels s'appuyer mais aussi les faiblesses à contrebalancer :

- une richesse et une diversité des thèmes concernant les patrimoines bâtis,
- une « spécificité CCNM » par rapport aux autres microrégions (édicules liés à la religion hindou).
- des protections du patrimoine dans le cadre des PLU (Marigot, Basse-Pointe, Saint-Pierre, Carbet) – Mais certaines difficultés liées à la protection demeurent,
- des études de connaissance du patrimoine bâti (inventaire des 18 communes réalisé par la DAC),
- de nombreuses constructions dégradées et menacées de démolition
- un marché de la restauration faible,
- des initiatives en faveur de la création et de la qualité architecturale et urbaine encore peu développées,
- des actions de sensibilisation et de valorisation insuffisantes (collectivités, tissu associatif).

A suivre ...

Quel périmètre pour le futur Pays d'Art et d'Histoire ?

Le périmètre du futur PAH repose sur des critères de cohérence géographique, historique et culturelle :

- il doit être cohérent, d'un point de vue historique, continu et sans enclave.
- il doit refléter un sentiment d'appartenance des habitants au territoire, un sentiment d'identité partagée.

Le 14 décembre 2012, trois propositions de périmètre ont été soumises aux membres du Bureau communautaire de la CCNM :

- la première, axée autour d'un périmètre « Peléen » regroupe 10 communes : Basse-Pointe, Fonds Saint-Denis, Grand'Rivière, L'AJoupa-Bouillon, Le Carbet, Le Morne Rouge, Le Prêcheur, Macouba, Morne-Vert, Saint-Pierre.

- la seconde, plus représentative de la diversité du patrimoine du nord intègre en plus Le Lorrain, Le Marigot et Sainte-Marie,
- et enfin la troisième concerne la totalité des 18 communes de la CCNM.

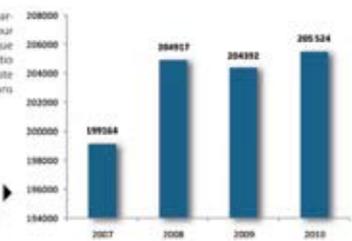
Chaque périmètre a été présenté en termes d'avantages/inconvénients en fonction des critères retenus par le conseil national mais aussi au regard des enjeux de développement du territoire nord. Les membres du bureau communautaire ont exprimé leur préférence pour la proposition n°2. En 2013, ces 3 périmètres seront soumis au vote des élus du Conseil communautaire pour engager officiellement la candidature de la collectivité au label Pays d'Art et d'Histoire.

Comment se déplace-t-on?

Nous ne disposons pas de données mises à jour par rapport à celles publiées dans le précédent numéro de l'Observatoire concernant la répartition modale des déplacements des actifs martiniquais ainsi que la motorisation des ménages.

LE PARC DE VEHICULES SE STABILISE

Au 1er janvier 2010, le parc de véhicules particuliers martiniquais (de moins de 15 ans) est estimé à 205 510 véhicules environ, soit 0,6% de plus qu'en 2009.



	NOMBRE DE VOITURES POUR 1 000 HABITANTS	
	2009	2010
MARTINIQUE	515	519
GUIANEOLE	501	505
HÉXAGONE	506	486
LA REUNION	406	397
GUYANE	263	255

Chiffres clés
 ➤ Un parc de 205 510 véhicules
 ➤ 519 véhicules pour 1000 habitants



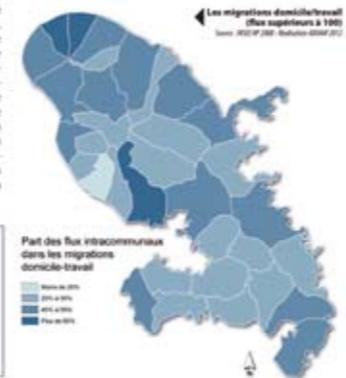
Vers où se déplace-t-on?

QUELLE MOBILITÉ DES HABITANTS À L'ECHELLE COMMUNALE ? LA MOBILITÉ EXTRA-COMMUNALE EST ACCENTUÉE PAR LA LOCALISATION DES ACTIVITÉS ...

En 2008, 44% des actifs martiniquais travaillent dans leur commune de résidence tandis que les autres sont contraints de réaliser des trajets extra-communaux. Néanmoins, des disparités existent et on distingue trois catégories de communes :

- celles où l'offre et la demande d'emploi semblent "équilibrées" : Macouba (84%), Grand-Rivière (83%) ou encore Saint-Pierre (58%). On peut imaginer que les distances et les temps de trajets y sont proportionnels.
- les communes "dortoirs" où l'offre d'emploi ne permet d'occuper que quelques résidents actifs: Case-Pilote (19%), Saint-Joseph (21%) ou encore Ducos (29%). Ces dernières subissent l'attraction directe de Fort-de-France et du Lamentin.

Chiffres clés
 53% des actifs de l'Agglomération Centre, 23% des actifs de l'Espace Sud et 24% des actifs des Communes du Nord travaillent dans leur commune de résidence



Part des flux intracommunaux dans les migrations domicile-travail
 - Moins de 20%
 - 20% à 40%
 - 40% à 60%
 - Plus de 60%

... ALORS QUE LES DÉPLACEMENTS INFRA-COMMUNAUX SONT FACILITÉS PAR UN MAILLAGE SCOLAIRE TRÈS FIN

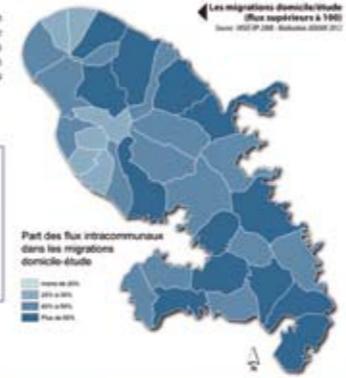
En 2008, 65% des élèves ou étudiants sont scolarisés dans leur commune de résidence ; les réalités pouvant être différentes d'une commune à l'autre.

En effet, plus de 80% de ceux qui habitent Fort-de-France (84%) et Le Lamentin (87%) sont scolarisés dans leur commune de résidence.

La tendance est plus mesurée pour ceux qui résident à Schœlcher (58%), aux Annes d'Avril (59%) ou encore au Vauclin (52%) où en moyenne 1 élève ou étudiant sur 2 est scolarisé dans la commune de résidence.

Les proportions sont encore plus faibles pour les communes du Nord et en particulier pour Fonds-Saint-Denis (32%), Bellefontaine (30%) et Case-Pilote (26%).

Chiffres clés
 46% des élèves de l'Agglomération Centre, 29% des élèves de l'Espace Sud et 25% des élèves des Communes du Nord sont scolarisés dans leur commune de résidence



Part des flux intracommunaux dans les migrations domicile-école
 - Moins de 20%
 - 20% à 40%
 - 40% à 60%
 - Plus de 60%

« Quelles actions sont mises en œuvre contre l'autosolisme en Martinique? », l'Observatoire n°17

Dans ce deuxième numéro consacré à la mobilité, au transport et aux déplacements, certaines données ont été actualisées. D'autres indicateurs ont apporté des éclairages nouveaux en matière de transports scolaires, de politique de stationnement notamment. Des rubriques inédites ont fait leur apparition et un focus a été réalisé sur les déplacements des personnes à mobilité réduite et des élèves handicapés.



Quelles actions sont mises en œuvre contre l'autosolisme* en Martinique ?

Où, comment, pourquoi les martiniquais se déplacent-ils ne se déplacent-ils pas, en quoi leur agglomération, mais aussi à l'intérieur de leur commune ?

Des rubriques inédites apparaissent et un regard sera notamment porté sur les déplacements des personnes à mobilité réduite, pour qui le législateur prévoit une accessibilité aux réseaux de transports d'ici février 2015, tout comme sur les modes doux dont on constate qu'ils ont du mal à se mettre en place essentiellement pour des raisons budgétaires.

Cette publication a pu être réalisée avec le concours de tous ceux qui ont mis leurs données à notre disposition : Le Conseil régional, le Conseil général, les services de l'Etat, les communes de l'agglomération, la CACEM et l'ESPACE SUD, mais aussi les municipalités et les transporteurs des réseaux urbains; qu'ils en soient tous remerciés.

Chiffres clés
 ➤ 519 véhicules pour 1000 habitants
 ➤ 120 000 véhicules/jour en entrée d'autoroute
 ➤ 13 000 places de stationnement dans les centres, 45% sont payants



En bref ...

«On compte 519 véhicules pour 1000 habitants. La Martinique affiche encore en 2010 le ratio le plus élevé des DOM et reste supérieur à celui observé dans l'Hexagone. (...) 13 000 places de stationnement sont comptabilisées dans les centres des villes et des bourgs de Martinique, mais l'offre reste en majorité gratuite (...), soit 55% du parc, y compris au Lamentin malgré la concentration de l'activité économique. Seules Fort-de-France, les Trois-Ilets et La Trinité ont mis en place un stationnement organisé et payant dans leur centre. (...) Le syndicat des TPMR souligne l'existence d'une forte demande de la part des PMR non satisfaite par l'offre proposée qui s'avère inaccessible pour grand nombre d'entre elles, car jugée trop onéreuse. (...) seules les personnes bénéficiant de prises en charge de l'Agence Régionale de Santé (ARS) Martinique, travaillant ou encore ayant les moyens financiers suffisants peuvent se permettre de se déplacer. Pour les autres, la solution passe par l'aide de leurs proches, ou bien elles restent isolées. (...) L'effectif d'élèves et étudiants handicapés dont le transport est pris en charge par le Conseil Général augmente d'une année scolaire à l'autre. (...) Cependant, depuis quelques années, les services du Conseil Général constatent une diminution de la fréquentation des transports scolaires classiques (...).»

« Où se construit la Martinique de demain ? », l'Observatoire n°18

Où se construit la Martinique de demain? Sur quels territoires et comment les communes projettent-elles leur urbanisation future? Toutes ces zones sont-elles réellement disponibles? Quelles sont les contraintes qui grèvent leur développement?

Les enjeux qui pèsent sur les zones d'urbanisation future témoignent de leur caractère hautement stratégique.

L'observation des zones dites d'urbanisation future des POS (zones NA) et des PLU (zones AU) donne des informations intéressantes sur ces terrains réservés à l'urbanisation mais encore insuffisamment équipés.

Si quatre communes se distinguent avec plus de 200 Ha de terrains dédiés, globalement, c'est l'Espace Sud qui possède le plus d'hectares disponibles sans contraintes.

Les résultats sont présentés dans cette étude qui présente pour chacune des zones d'urbanisation future de Martinique, un ensemble de caractéristiques physiques et réglementaires. Au total, ce sont plus de 400 zones qui ont été étudiées dans le détail.

L'Observatoire HABITAT FONCIER N°18 Octobre 2012

Où se construit la Martinique de demain?

Où les communes projettent-elles leur urbanisation future? Ces "réserves" sont-elles réellement disponibles? L'observation des zones dites d'urbanisation future des POS (zones NA) et des PLU (zones AU) donne des informations intéressantes sur ces terrains réservés à l'urbanisation mais encore insuffisamment équipés. Si quatre communes se distinguent avec plus de 200 Ha de terrains dédiés, globalement, c'est l'Espace Sud qui possède le plus d'hectares disponibles sans contraintes.

Les résultats présentés ici, sont issus d'une étude de l'ADUAM réalisée en 2012. Dans cette étude, consultable sur le site internet de l'ADUAM, vous trouverez pour chacune des zones d'urbanisation future de Martinique, un ensemble de caractéristiques physiques et réglementaires. Au total, ce sont plus de 400 zones qui sont étudiées dans le détail.

Chiffres clés

- > 412 zones NA et AU en 2011
- > 2100 ha de foncier affectés à l'urbanisation future des communes. Avant 2011, 1400 ha sans contraintes.
- > 444 ha de zones NA et AU sans contraintes de risques naturels.
- > 227 ha de zones NA et AU sans contraintes de pentes >30°.
- > 909 ha de zones NA et AU sans contraintes de bonne potentialité agricole.
- > 1081 ha de zones NA et AU sans contraintes de zone protégée du S.A.R. S.M.N.M.

« Les tendances des marchés foncier et immobilier entre 2007 et 2011 » l'Observatoire n°19

Mis en suspens quelques temps faute d'accès aux données détenues par la DRFiP, le suivi du marché foncier et du marché immobilier est de nouveau assuré grâce au soutien précieux des communes, que nous tenons à remercier vivement.

Les déclarations d'intention d'aliéner, auxquelles on se réfère plus couramment par leur sigle « D.I.A. », signalent les transactions à venir de terrains nus (biens non bâtis) ou de biens immobiliers (biens bâtis), dans les zones urbaines et périurbaines des communes, sur lesquelles ces dernières ont un droit de préemption. Concernant l'immobilier, il s'agit de biens âgés d'au moins 10 ans.

On a pu constater, au cours de la période étudiée, que les collectivités recouraient extrêmement peu à ce droit et que, par conséquent, les marchés évoluaient classiquement au gré de l'offre et de la demande.

L'Observatoire HABITAT FONCIER N°19 Octobre 2012

Tendances des marchés foncier et immobilier* entre 2007 et 2011

Il est à noter que les prix de vente des biens immobiliers ont augmenté de 10% entre 2007 et 2011. Les prix de location ont également augmenté de 10% sur la même période. Les prix de vente des terrains nus ont augmenté de 10% sur la même période. Les prix de location des terrains nus ont également augmenté de 10% sur la même période.

Zoom sur ...

Quelles sont les caractéristiques de ces marchés en Martinique ?

A partir des quelques 7 000 DIA analysées, on observe que :

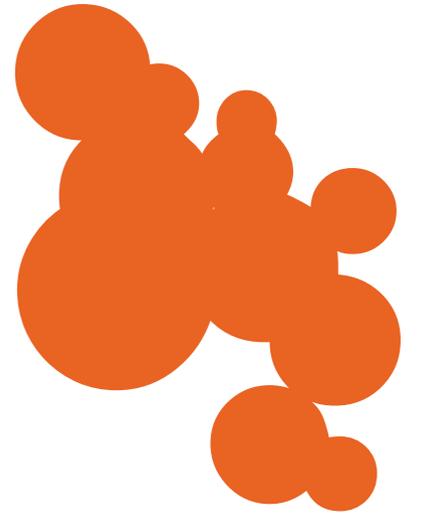
- Près de la moitié des ventes envisagées se concentre sur l'agglomération centre : 47% contre 34 % au Sud et 19 % au Nord... les tendances n'ont guère évolué en 5 ans... cette hiérarchie des territoires dans la préférence des candidats à l'accession perdurant depuis toujours.
- Deux tiers des ventes envisagées concernent des biens immobiliers et portent principalement sur du résidentiel pur (maisons et appartements). L'immobilier d'entreprise (bureaux, locaux d'activités) et l'immobilier de loisir (bungalows, chambres) ne comptent que pour une part infime du marché. Un tiers des ventes envisagées concernent des terrains nus, dont plus de 9 sur 10 sont destinés à la construction de logements.
- Des prix fonciers et immobiliers qui restent dans la norme : 67 €HT le m² de terrain destiné à l'habitat et 119 €HT le m² de terrain destiné à l'activité.





Les études ...

Rue du Précipice - Saint-Pierre



... particulières

Les projets urbains

Dans la suite logique de leurs documents d'urbanisme, les attentes des élus se situent de plus en plus au niveau de la réalisation des projets. C'est pourquoi l'ADUAM s'est fixée pour objectifs dans sa convention cadre 2011-2012-2013, de renforcer son rôle de conseil dans ce temps pré opérationnel qui permet de passer de l'idée au projet. C'est Un objectif en partie atteint cette année puisque l'agence a été impliquée à divers degrés dans plusieurs projets d'aménagement.

Le projet urbain du Prêcheur

Dans le cadre de l'élaboration du PLU du Prêcheur, un projet urbain vient s'ajouter au dossier. Il a pour but de proposer à la municipalité une vision globale, sur le moyen et le long terme, du développement urbain et paysager envisageable sur sa commune.

L'étude comprend plusieurs étapes allant du diagnostic, à la définition d'enjeux propres à la zone d'étude (du quartier de la Charmeuse aux Abymes), puis l'élaboration du projet urbain proprement dit.

Le diagnostic a été réalisé en 2012. Il a mis en exergue des enjeux sociaux et de bien-être (lieux de rencontre, espaces verts), de lisibilité des espaces et de liens entre eux, de préservation des atouts paysagers permettant une densification et un renouvellement urbain.

Le projet urbain proposé par l'agence a pour ambition de recréer un espace urbain agréable et plus cohérent qui répond à la fois aux problématiques de circulations (véhicules et piétons), de stationnement, d'espaces publics, d'offre commerciale, de mise en valeur du patrimoine, de «verdissement», de dégagé-

ment des points de vue sur la mer et les reliefs (dégagement des points de vue).

Ainsi plusieurs visites de terrain ont été réalisées entre juillet et septembre 2012 pour comprendre la réalité du terrain. Puis des présentations aux élus ont eu lieu à différentes étapes du dossier (fin du diagnostic le 3 octobre 2012, premières esquisses le 14 novembre 2012). Le dossier final sera achevé en 2013.

Ce projet urbain viendra aussi «nourrir» le PADD du PLU de la commune en cours d'élaboration. Certaines propositions pourront alors être traduites en orientations d'aménagement et de programmation.

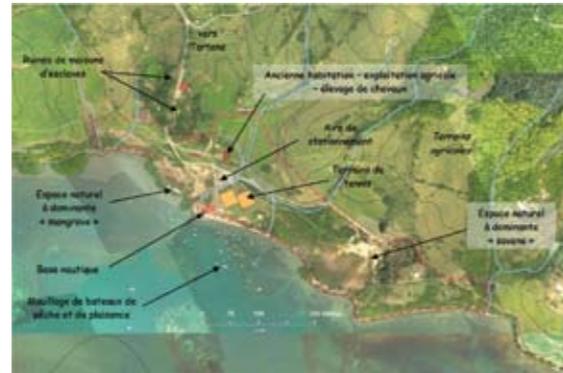


L'aménagement du site de Spoutourne

La base de loisirs de l'Anse Spoutourne à Trinité est identifiée dans le Schéma de Développement d'Aménagement Touristique (SDAT) comme un espace d'accueil d'activités liées à la mer à développer. Une révision du document d'urbanisme en vigueur était nécessaire pour rendre cet aménagement possible. Dans ce cadre, l'ADUAM a proposé d'intégrer une orientation d'aménagement et de programmation.

L'orientation d'aménagement a d'abord pris en considération les nombreuses contraintes liées au site en lui-même et celles se rattachant à sa destination future. En effet, l'Anse Spoutourne est un lieu soumis à des nombreux risques indiqués au Plan de Prévention des Risques Naturels (houle, submersion, liquéfaction), empreint d'atouts paysagers et patrimoniaux (ruines de maisons d'esclaves, ancienne habitation), mais qui doit tout de même pouvoir accueillir des activités touristiques et de loisirs.

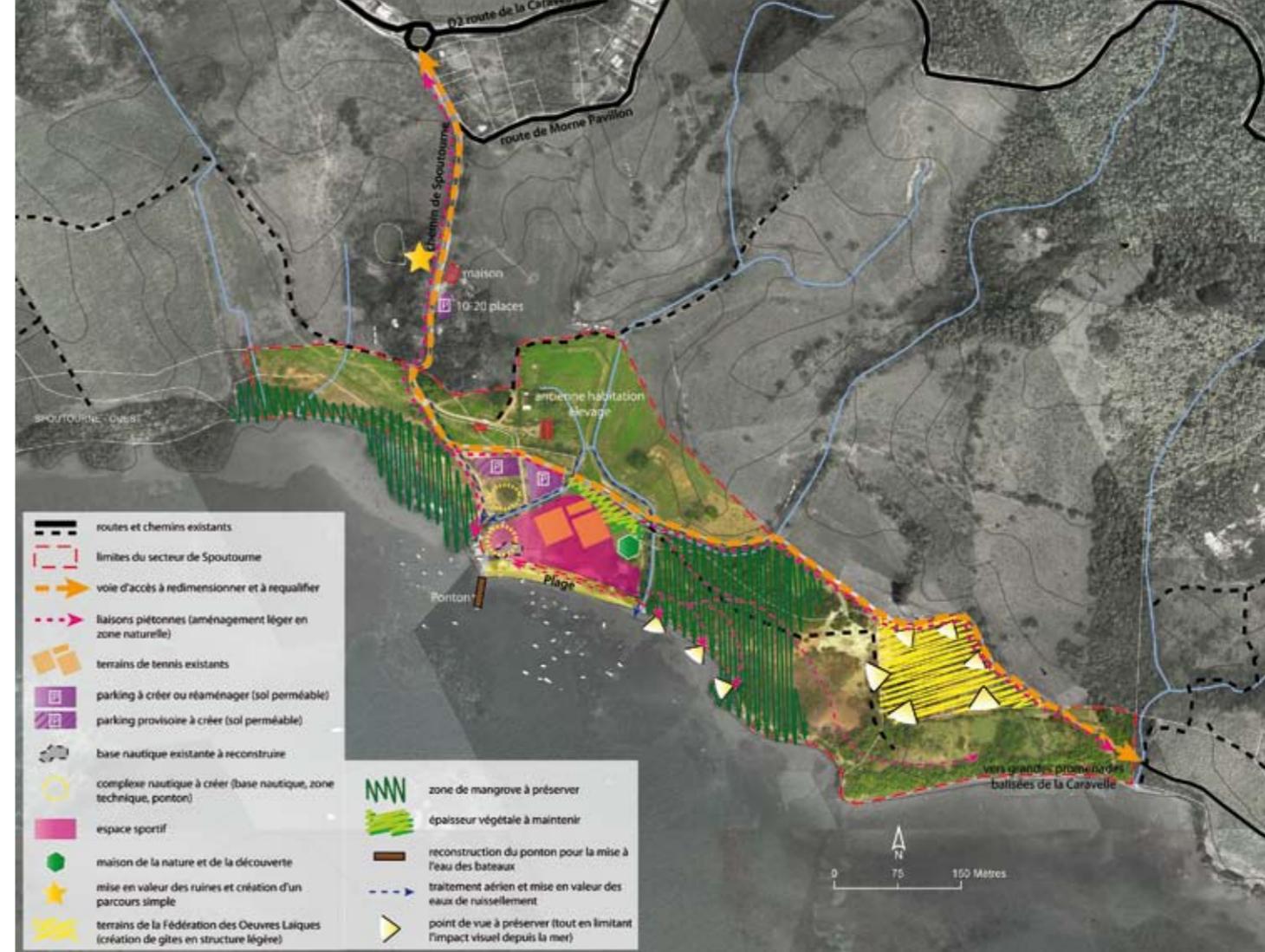
Les enjeux inhérents au site sont aussi bien d'ordre écologique (préservation de la mangrove, des forêts d'arrière-plage), que paysager et touristique (préservation des vues depuis le site et sur le site, reconnexion aux sentiers de randonnée), ou encore de l'ordre de l'aménagement d'un espace de loisirs (accessibilité, possibilités de stationnement, réseau d'assainissement).



A partir de tous ces éléments, l'ADUAM a réalisé une orientation d'aménagement dont les principes se déclinent en plusieurs actions visant à la réhabilitation et l'amélioration de l'espace d'accueil tout en préservant et mettant en valeur les particularités écologiques du site.

À suivre ...

La révision simplifiée a été approuvée en novembre 2012 et le projet mené par le bureau d'études CED suivra les orientations préconisées dans cette étude. Dans le cadre de sa mission de conseil, l'Agence suivra avec la ville l'évolution de ce projet et l'intégrera dans sa carte des projets en cours de réalisation à l'échelle de la Martinique.



L'étude de paysage du site de Bagatelle

Dans le cadre de l'élaboration de son PLU, la ville du Gros Morne a commandé à l'ADUAM une étude sur le secteur de Bagatelle, site d'extension du bourg et véritable entrée de ville. Cette étude donne aux opérateurs en charge du futur aménagement de ce site des outils de cadrage du futur projet. Elle a été réalisée avec la collaboration de la paysagiste conseil de l'ADUAM, Juliette Bailly-Maître.

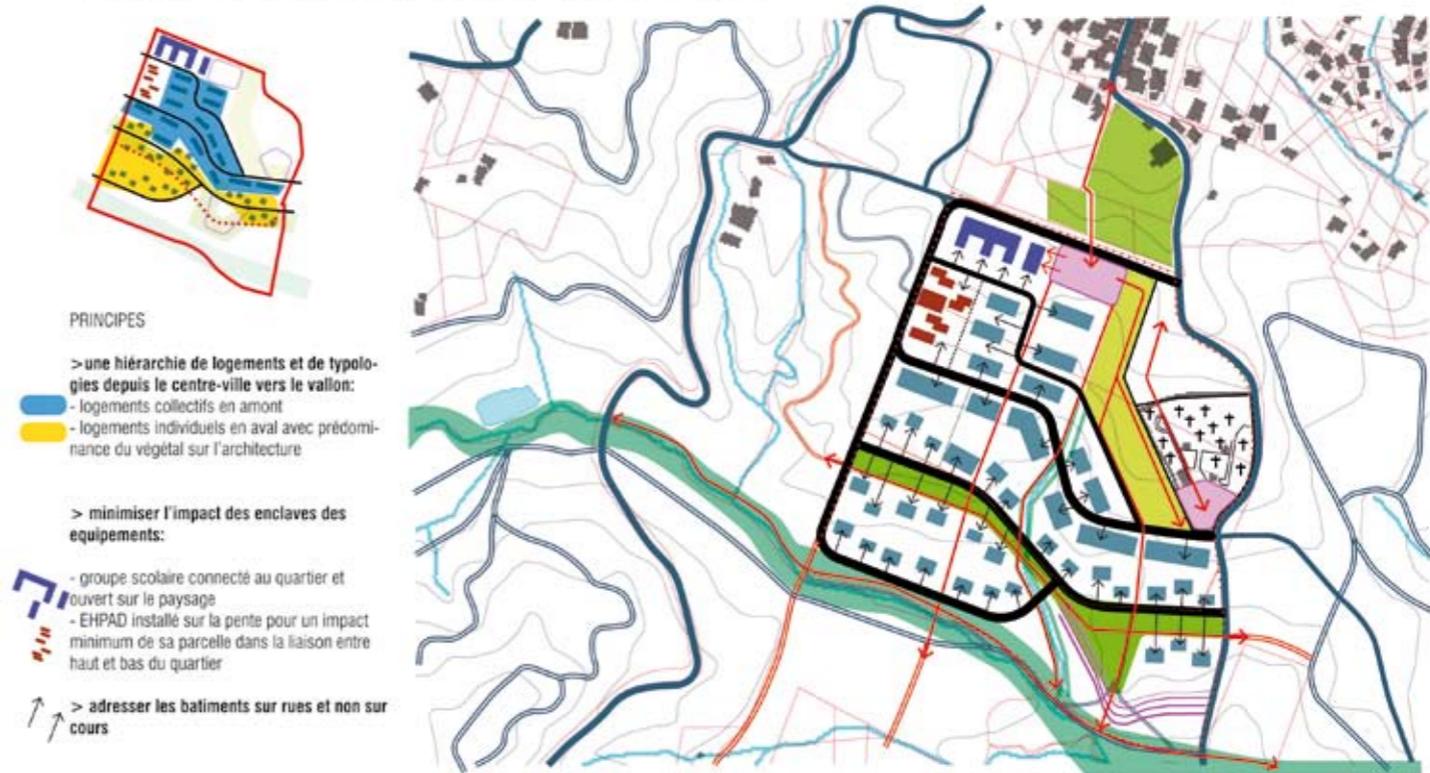
- Les enjeux :
 - Développer une continuité entre le centre-bourg et ce nouveau quartier, extension du bourg et secteur de relocalisation d'activités qui viendront compléter et enrichir l'offre proposée au bourg,
 - Préserver et aménager des liens piétons entre la ville et la vallée à travers la nouvelle opération,
 - Installer le projet en respectant les courbes de niveau,
 - Conserver les liens visuels entre le cimetière et les horizons,
 - Préserver les franges du site par des plantations notamment vues depuis la RN4,
 - S'appuyer sur le talweg existant dans la gestion des eaux pluviales du quartier,
 - S'appuyer sur le talweg pour lier directement le centre-ville à la rivière,
 - Valoriser le cheminement le long de la rivière et créer un retrait aux aménagements à venir.

- Les principes d'aménagement
 - S'appuyer sur la végétation et les tracés existants et positionner l'espace public comme trame principale et structurante du quartier,
 - Insérer les nouveaux lieux d'accueil dans une trame verte organisée autour de trois grands espaces plantés :
 - le jardin de jeux connecté au centre-ville et au parvis du cimetière (aire de jeux, terrains de sport, tables de pique-nique, promenade avec vues sur l'horizon,
 - l'allée du coteau, espace partagé intra-quartier organisé autour de la voie centrale,
 - la promenade de la Petite Lézarde (espace naturel de repos et de promenade)
 - Implanter les futurs logements et bâtiments suivant le relief et adressés sur rue,
 - Connecter le groupe scolaire au quartier et l'ouvrir sur le paysage.

A/ TRAME VERTE / POSITIONNER L'ESPACE PUBLIC COMME TRAME PRINCIPALE ET STRUCTURANTE DU QUARTIER LE CIMETIÈRE ET SA PLACE BELVÈDÈRE / COUPES



C/ IMPLANTER LES BÂTIMENTS SUIVANT LE RELIEF ET ADRESSÉS SUR RUE





Visite de terrain patrimoine - Basse-Pointe

La planification communale

Au niveau de la planification communale, l'activité 2012 a été marquée par une façon nouvelle de fabriquer les Plan Locaux d'Urbanisme (PLU); ainsi, la démarche initiée à Saint-Pierre a été reconduite au Prêcheur en réfléchissant d'abord à un projet urbain pour le bourg, celui-ci venant ensuite « nourrir » le PADD du futur PLU. Par ailleurs des éléments plus qualitatifs sont désormais apportés avec une nouvelle approche par le paysage et notamment au niveau des orientations d'aménagement et du règlement des PLU.

Les PLU arrêtés

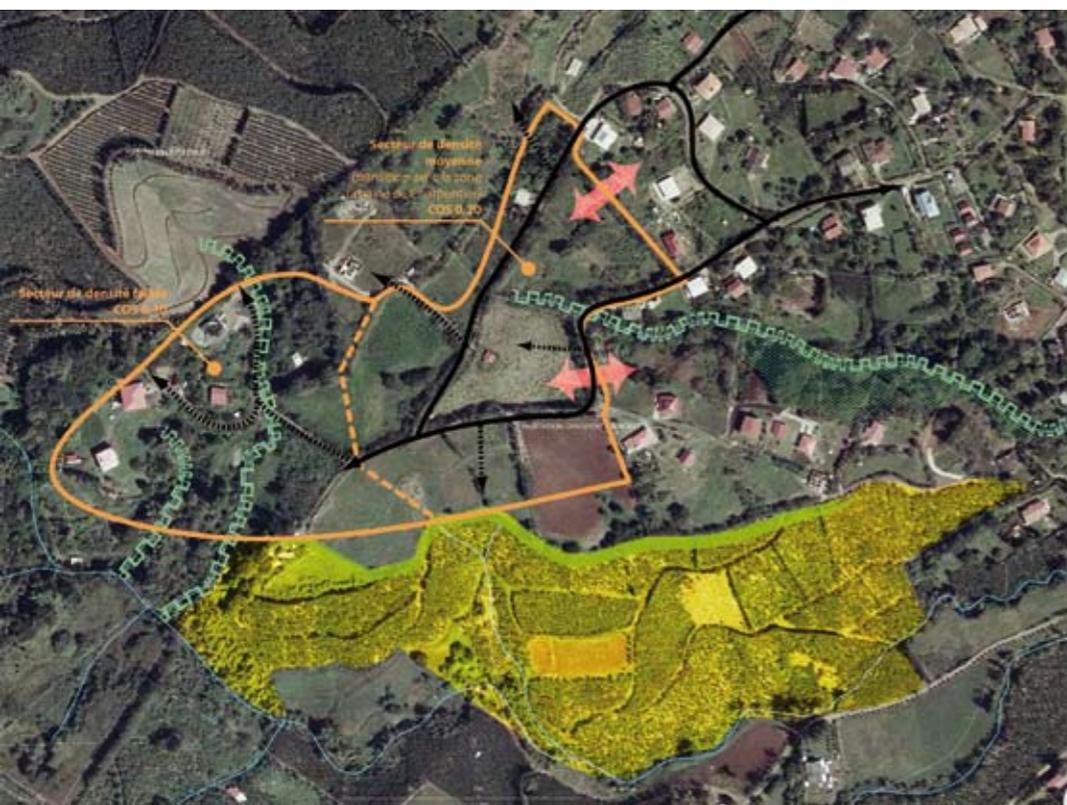
Le Marigot

Un PLU résolument durable

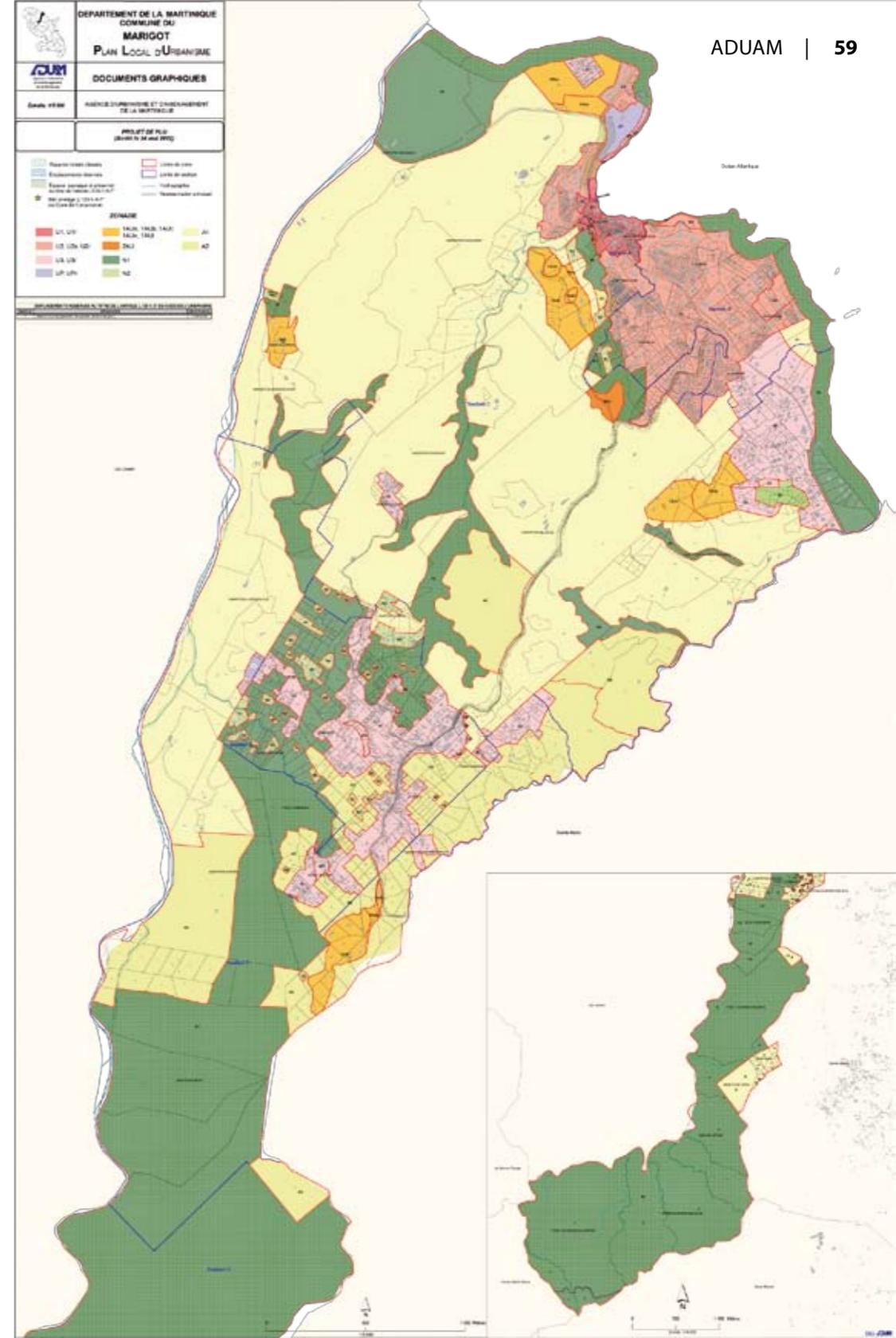
Après validation par les élus en avril 2012, le PLU du Marigot a été arrêté le 24 mai 2012. Il présente l'avantage de ne déclasser que très peu de zones agricoles ou naturelles... La préservation de l'agriculture et des espaces naturels (l'atout vert) constitue en effet l'une des orientations fortes affichées dans le projet communal. Le projet de PLU traduit également la volonté d'améliorer le cadre de vie des marigotains, de leur offrir des logements adaptés, d'apporter des équipements nouveaux et de développer les activités

économiques (commerces, zone d'activités de la Pointe). Aussi, le Marigot s'inscrit dans une dynamique de développement durable avec un objectif de production d'énergie propre (le projet de PLU permet la création d'éoliennes) et de valorisation des espaces naturels (tourisme vert).

Les dossiers ont été notifiés aux personnes publiques associées le 11 septembre 2012. Il a reçu des avis favorables de la plupart des personnes publiques associées (y compris de la CDCEA consultée le 29 novembre 2012). Cependant l'Etat a émis un avis défavorable, précisant dans son avis, qu'un travail avec les services de la DEAL et de la DAAF permettrait de lever les réserves, ce qui a été fait.



- ZONE D'URBANISATION FUTURE DE CHARPENTIER**
- Zone d'urbanisation future
 - Accès existant à conforter (à aménager)
 - Principe de voir de desserte à créer ou à conforter
 - Assurer une continuité dans le bâti (Formes et densité)
 - Maintien ou création d'une frange verte pour masquer la zone d'urbanisation future. Limitation de l'impact visuel
 - Ravine à protéger et notamment les boisements (principe de couloir vert)
 - Secteur cultivé (Banane)
 - Boisements de qualité protégés dans le PLU (ayant un intérêt paysager)



Les autres documents d'urbanisme à l'échelle communale en 2011

Elaboration de PLU

Basse-Pointe	Le Diagnostic et l'état initial de l'environnement du PLU ont été validés par les élus le 10 février 2012. Suite à de nombreuses réunions et visites de terrain et prenant en compte le projet de territoire communal, une première version du PADD a été présentée aux élus le 12 novembre 2012. Afin de prendre en compte les doléances des socioprofessionnels, une réunion de concertation a été organisée le 10 décembre 2012.
Ducos	Arrêté le 28 avril 2012, le projet de PLU n'a reçu quasiment que des avis défavorables et en particulier de la CDCEA. Les élus ducossais ont donc décidé de revoir intégralement leur projet de PLU et de le ré-arrêter en 2013.
Le Lorrain	L'année 2012 a principalement été consacrée au diagnostic avec plusieurs visites de terrain, des rencontres avec les élus, les techniciens en charge de l'urbanisme et de l'aménagement de la ville et quelques porteurs de projets. L'Agence a également recensé et cartographié les demandes de déclassement afin d'identifier les secteurs dans lesquels la pression est la plus importante.
Morne Rouge	L'année 2012 a été l'année de finalisation de la phase d'étude du PLU. Le conseil municipal réuni le 19 avril 2012, a tiré le bilan de la concertation et a arrêté son PLU. La commune a axé son développement sur son patrimoine naturel, notamment l'agriculture qui participe à l'identité culturelle de la commune. La phase administrative a débuté en juillet 2012 par la consultation des services qui ont émis des avis favorables sur le projet. La Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) réunie le 13 septembre 2012 a elle aussi émis un avis favorable.
Morne-Vert	L'année 2012 a été marquée par la validation du diagnostic et des enjeux mais aussi la réalisation du Projet d'Aménagement et de Développement Durables. Plusieurs séances de travail associant élus et techniciens de la mairie ont été nécessaires afin d'aboutir à un PADD qui reflétait bien les objectifs poursuivis par la commune, en termes de logements, économie, protection et mise en valeur du patrimoine naturel et des paysages. Pour ce dernier point, l'expertise de la paysagiste conseil de l'ADUAM a été précieuse. Enfin, le PADD a été présenté aux personnes publiques associées le 29 novembre 2012.
Le Prêcheur	Après validation du diagnostic et des enjeux (plusieurs séances de travail ont eu lieu en mairie à cette fin avec les élus et les techniciens de la commune), le PADD a été rédigé en parallèle du projet urbain. Les principales orientations de ce dernier, validées fin 2012, ont été intégrées au PADD.

Sainte-Marie	Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) a fait l'objet d'un débat au conseil municipal du 1er août 2012 sur les orientations générales retenues par la municipalité. Plusieurs séances de travail et visites de terrain ont été organisées avec les élus et techniciens et PPA sur le projet de zonage afin de préciser la traduction réglementaire du PADD.
Saint-Pierre	Avant son arrêt le 21 juin 2012, une séance de travail sur le terrain avec les représentants de la DEAL et du Conseil Régional (visite de sites) a été nécessaire afin de finaliser le zonage et le règlement du projet de PLU. Le projet de PLU arrêté de Saint-Pierre présente la particularité d'avoir intégré la réalisation d'un projet urbain sur lequel repose en partie le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD). Les dossiers ont été transmis pour avis aux personnes publiques associées le 12 septembre 2012. Les avis recueillis ont tous été favorables. Le projet de PLU a également été analysé en Commission Départementale de Consommation des Espaces Agricoles (CDCEA) le 29 novembre 2012 (avis favorable avec recommandations).
Vauclin	A l'issue de nombreuses réunions de travail sur le terrain et en mairie avec les différentes personnes publiques associées (notamment sur la thématique des espaces boisés classés et agricoles), le projet de PLU a été arrêté le 19 juin 2012. Il est la traduction de la triple identité de la commune qui s'est forgée autour des ses trois entités géographiques : le littoral, la plaine agricole, la montagne verte. Le projet de PLU a été notifié aux personnes publiques associées le 17 juillet 2012 et n'a reçu que des avis favorables, et notamment de la CDCEA. L'enquête publique s'est déroulée du 22 octobre 2012 au 23 novembre 2012 et a recueilli de nombreuses doléances.

Modification de PLU

Trois-Ilets	La municipalité des Trois-îlets a décidé de faire évoluer son PLU sur deux secteurs de la commune (Pointe du Bout et Glacy), et de modifier le tracé de l'emplacement réservé n°3 pour la future déviation de la RD7. Le dossier a été notifié au Préfet et aux personnes publiques associées, soumis à l'enquête publique du 22 août au 24 septembre 2012 et approuvé le 12 décembre 2012.
--------------------	--

Réseaux et partenariat ...

... animation



Rencontre avec l'urbaniste Carlos Escobar Guttierrez à l'ADUAM - Fort-de-France

Durant l'année, l'agence a aussi fait un gros effort de communication et de mise en débat des résultats de ses sujets d'études par l'organisation d'évènements ou de conférences.

« De la loi SRU à Grenelle II : quels nouveaux champs d'action pour les maires ? »

| Fort-de-France - 14 mars 2012

10 ans après la loi SRU, l'ADUAM a proposé aux maires une conférence débat pour échanger sur le nouveau contexte juridique issu des lois Grenelle. Pour ce faire, elle était accompagnée de Pierre SOLER-COUTEAUX, Professeur à l'université de Strasbourg, avocat au barreau de Strasbourg.

Ce rendez vous qui s'est tenu dans le cadre de la réunion mensuelle des maires a permis de les sensibiliser aux changements à venir avec la loi Grenelle II. Ce fut l'occasion aussi de les écouter exprimer leurs préoccupations : la clarification du rôle de l'Etat, les nouvelles échelles de planification, les impacts budgétaires...

« Urbanisme commercial et réalités économiques »

| Fort-de-France - 15 mars 2012

« L'urbanisme commercial : Nouvelles règles et conséquences » est le thème d'une conférence organisée le 15 mars par l'ADUAM en partenariat avec le MEDEF Martinique et la CCIM à l'auditorium de la Chambre de commerce et d'industrie de la Martinique. L'agence a sollicité Pierre Soler-Couteaux pour expliciter les nouvelles règles de l'urbanisme commercial aux entrepreneurs martiniquais. L'intervention a décrypté comment et pourquoi l'implantation des commerces devrait dorénavant répondre aux exigences de l'aménagement du territoire.

La conférence s'est déroulée en présence d'un public de professionnels du secteur de la construction, de la grande distribution, du commerce de proximité ou de l'urbanisme, entre autres. Qui statuera sur les autorisations d'exploitation commerciale et dans quelle mesure ? Que représente le développement durable lorsqu'il devient critère d'éligibilité ? Comment seront pris en compte les intérêts économiques ?... Ces questions, parmi d'autres, ont été abordées dans l'intervention de Pierre Soler-Couteaux.



La 27ème édition de la journée mondiale de l'Habitat | Fort-de-France - 1er octobre 2012

A l'occasion de la 27ème édition de la journée mondiale de l'Habitat, l'Agence a souhaité valoriser le dernier numéro de sa collection Regards Croisés sur les densités et formes urbaines en Martinique. En présence d'un public composé d'étudiants, d'architectes et d'urbanistes plusieurs questions d'actualité ont été abordées : comment économiser l'espace tout en préservant l'intimité de chacun ? Existe-t-il une forme urbaine idéale ? ... Bref, toute une série de questions cruciales aux-

quelles les élus et en particulier les maires sont régulièrement confrontés. L'objectif de cette réunion-débat était de donner des outils pour mieux comprendre la fabrication de la ville martiniquaise.

A partir d'exemples concrets, l'agence a rendu compte des travaux réalisés dans cette publication : typologie des formes urbaines résidentielles, grille d'analyse de ces formes et de leur densités à partir d'indicateurs...

Rencontre avec l'urbaniste Carlos Escobar Gutierrez | Fort-de-France - 16 novembre 2012

Avec le concours de la Ville de Fort-de-France, de l'Agence Française de Développement et le GIP II Fort-de-France 2020, l'agence a organisé une réunion-débat à l'ADUAM avec l'urbaniste Carlos ESCOBAR GUTTIEREZ.

M. Carlos ESCOBAR a ainsi témoigné de son expérience unique d'Urbanisme Social dans la ville de Medellin. Il a aussi évoqué les ana-

logies avec le projet de Fort-de-France, d'une part, et les fondamentaux du projet urbain, d'autre part. Chef de projet de la Comuna 13 de Medellin et de son désormais célèbre «escalier mécanique», il a été aussi question d'étudier l'opportunité et la faisabilité d'escaliers mécaniques sur trois sites : Rive Droite, Trénelle, Sainte Thérèse / Bon Air.

Les réunions partenariales

Ces réunions permettent de garder le contact avec les partenaires, de suivre et d'orienter les études et travaux de l'agence. Quatre réunions se sont tenues en 2012, elles ont été l'occasion de présenter aux partenaires les études, et travaux inscrits au programme d'activités.

Réunion du 29 Mars 2012

Point sur l'avancement du Programme 2012
Questions diverses

Réunion du 06 Septembre 2012

Actualités
Présentation de l'Etude Regards Croisés «
Formes urbaines et densités»
Etudes 2012 en cours
Questions diverses

Réunion du 08 Novembre 2012

Point sur l'état d'avancement du programme
2012
Regards croisés transports et déplacements
Point sur la cartographie de l'habitat Indigne
et les PCRI
Questions diverses

Réunion du 12 Décembre 2012

Suite et fin de la dernière réunion
Actualités
Bilan du programme 2012
Préparation du programme de l'année 2013
Questions diverses



Conseils d'Administration Assemblée Générale

Réunion du Conseil d'Administration du 16 Février 2012

Lecture et approbation du procès-verbal du
Conseil d'Administration du 30 Mai 2011
Note de l'activité 2011
Points sur les comptes 2011
Budget Prévisionnel 2011
Questions diverses

Réunion du Conseil d'Administration du 12 Juillet 2012

Lecture et approbation du procès-verbal du
Conseil d'Administration du 16 Février 2012
Arrêt des Comptes 2011
Présentation du rapport d'activités 2011
Adhésion à l'association « Institut Martiniquais
de Statistique et d'Evaluation des Politiques
Publiques »
Questions diverses

Réunion du Conseil d'Administration du 6 Novembre 2012

Lecture et approbation du procès-verbal du
Conseil d'Administration du 12 Juillet 2012
Présentation de l'IMSEPP (Institut Martiniquais
de Statistique et d'Evaluation des Politiques
Publiques) par monsieur Georges PARA et
proposition d'adhésion de l'ADUAM.
Point sur la cartographie de l'habitat indigne
Questions diverses

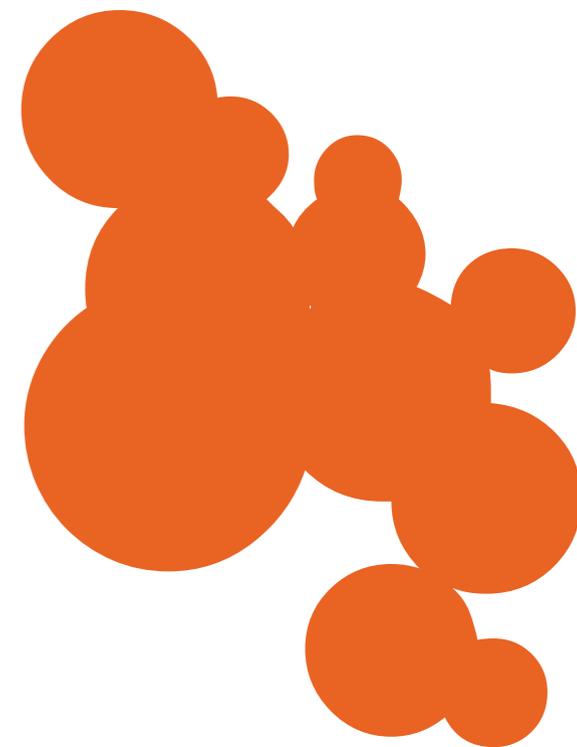
Réunion de l'Assemblée Générale du 20 Juillet 2012

Lecture et approbation du procès-verbal du
24 Juin 2011
Approbation du rapport d'activités 2011
Approbation des comptes 2011
Information sur la nouvelle convention cadre
et ses orientations diverses
Questions diverses



Réseaux et partenariat ...

Rencontre avec l'équipe de l'AGORAH - Saint-Denis de la Réunion



... collaboration, participation

Le Pôle Départemental de Lutte contre l'Habitat Indigne en Martinique (PDLHI)

| Fort-de-France - février 2012

Le PDLHI fédère les partenaires de la lutte contre l'habitat indigne et coordonne leurs actions sur le terrain. Il réunit les services de l'Etat, l'Agence Régionale de Santé (ARS), les collectivités locales et leurs partenaires techniques et est piloté par le Préfet. L'une des actions du PDLHI concerne le repérage des logements indignes et l'ADUAM a été sollicitée pour présenter ses premiers travaux réalisés dans le cadre de la cartographie de l'habitat insalubre qui lui a été confiée : collecte des données existantes auprès des collectivités, des acteurs publics et privés ; travaux cartographiques pour le pré-repérage de ces logements à partir des données de la base fiscale 2011.

L'Observatoire partenarial de l'habitat

| Fort-de-France - avril et décembre 2012

L'ADUAM est partenaire de l'Observatoire partenarial de l'habitat piloté par la DEAL. A ce titre, elle a participé aux deux réunions de comité de pilotage qui se sont tenues en 2012 et qui ont eu pour objet la présentation et la discussion d'analyses réalisées par le consultant EHOS sur les diverses thématiques de l'habitat en Martinique, ainsi que sur la mise en œuvre et le contenu du site internet dédié.

La Journée d'Orientation et d'Information des Elèves de Terminale (JOIET)

| Schoelcher - avril 2012

Organisée par l'Université Antilles Guyane, cette manifestation destinée aux futurs bacheliers a entre autres pour objectifs d'échanger avec des professionnels exerçant des métiers en rapport avec les formations dispensées par l'Université. La directrice de l'agence a participé à cette manifestation afin de faire découvrir aux futurs bacheliers le métier d'urbaniste (domaine d'activités, compétences, formation).



Le Comité Technique Départemental de la Résorption de l'Habitat Insalubre (CTD-RHI)

| Fort-de-France - juin et décembre 2012

L'agence a participé à deux CTD-RHI en 2012. Ces réunions ont permis de faire le point sur les opérations de résorption en cours et de réaliser un premier bilan sur les travaux effectués.

... collaboration

Le Schéma Régional Eolien (SRE) | Fort-de-France - 9 et 24 juillet 2012

La loi Grenelle II prévoit que l'État et les Régions élaborent conjointement des Schémas Régionaux du Climat, de l'Air et de l'Energie (SRCAE). Le décret n° 2011-678 du 16 juin 2011 définit le contenu et les modalités d'élaboration des SRCAE. Ceux-ci doivent comporter un rapport d'état des lieux et de perspectives d'évolution aux horizons 2020 et 2050, un document d'orientation et un volet annexe consacré à l'éolien : le Schéma Régional Eolien (SRE). Ce SRE a pour finalité la définition des parties du territoire régional favorables

au développement de l'énergie éolienne. L'ADUAM fait partie du Comité de Pilotage et a participé en 2012 à deux COPIL, les 9 et 24 juillet. Ces réunions portaient essentiellement sur la présentation des cartes des zones favorables à l'implantation d'éoliennes (en fonction de la puissance du vent, des enjeux paysagers, des servitudes...). L'ADUAM a mis à disposition les couches SIG des zones urbaines et à urbaniser pour la réalisation de la cartographie.

Le comité technique du Schéma Départemental du Territoire d'Aménagement Numérique (SDTAN)

| Fort-de-France - 26 septembre 2012

L'agence fait partie du comité technique du Schéma Départemental du Territoire d'Aménagement Numérique (SDTAN) piloté par le Conseil Régional. L'objectif de ce schéma est de concevoir pour la Martinique un plan d'aménagement numérique sur le court et le long terme. En 2012 l'agence a participé à 2 réunions du comité technique dont la dernière s'est tenue le 26 septembre.

Il s'agissait de présenter les premières orientations du SDTAN et les discussions ont principalement porté sur deux grands points :

- l'état du réseau fibre optique actuel et la connexion inter-iles,
- Les priorités du désenclavement numérique, pour quoi, pourquoi ? (zones industrielles, particuliers, organismes publics).

Trois scénarios ont été proposés pour répondre au mieux aux exigences de désenclavement numérique. Quels publics desservir en priorité ? A l'issue de cette réunion, les scénarios privilégiant les organismes publics et les entreprises ont été retenus par les membres du comité technique.

L'étude des enjeux et de la cohérence dans la localisation et l'implantation des zones d'activités économiques en Martinique

| Fort-de-France - novembre 2012

L'agence a présenté un état des lieux des travaux réalisés depuis 2009 : Atlas des ZAE, diagnostic et enquêtes acteurs, définition des enjeux et des orientations, accompagnement de la CCIM.

L'Atlas des Paysages

| Fort-de-France - 20 novembre 2012

L'ADUAM fait partie du Comité de Pilotage de l'Atlas des paysages de la Martinique conduit par le Parc Naturel Régional de Martinique. Lors de la réunion du 20 novembre 2012, l'atlas a été présenté, ainsi que la stratégie du PRNM pour la préservation et la valorisation des paysages. Le comité technique pour le suivi de la mise en œuvre du plan d'actions a été mis en place.

L'Observatoire photographique des paysages

| Fort-de-France - 27 novembre 2012

L'ADUAM a participé à une réunion de travail initiée par la DEAL au sujet de la nouvelle édition de la publication « Observatoire Photographique des Paysages Martiniquais ». Cette séance de travail avait pour objectif de proposer de nouvelles orientations au document. La thématique des « mornes habités » a été retenue comme nouveau champ d'observation.

Le Schéma Régional de Développement de l'Aquaculture Marine (SRDAM)

| Fort-de-France - 23 novembre 2012

La deuxième réunion du Comité de Pilotage s'est tenue le 23 novembre 2012. L'ADUAM a également rencontré l'un des bureaux d'études en charge de l'élaboration de cette étude, Impact Mer, afin de cibler de manière plus précise des secteurs propices permettant d'accueillir les structures aquacoles au sol, prenant en compte le classement aux documents d'urbanisme, les contraintes règlementaire, l'accès aux sites...

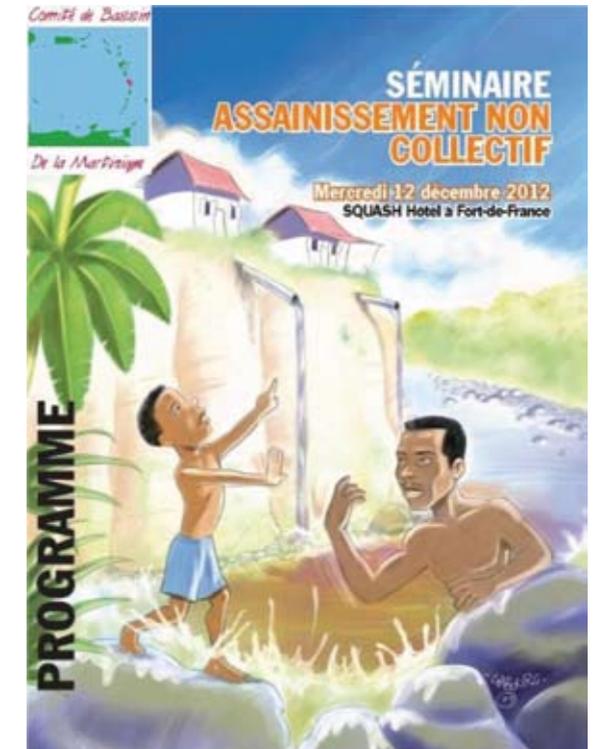
De plus une convention a été passée entre l'Agence et le bureau d'études afin de leur fournir les documents d'urbanisme opposables en format SIG.

Le séminaire sur l'assainissement non collectif

| Fort-de-France - 12 décembre 2012

Lors du séminaire sur l'assainissement non collectif organisé par le Comité de Bassin le 12 décembre 2012, l'ADUAM a été chargée de présenter comment l'assainissement et particulièrement l'assainissement non collectif, est aujourd'hui pris en compte dans les documents d'urbanisme. La présentation s'est donc attachée à illustrer comment sont intégrés les zonages d'assainissement lors de l'élaboration des PLU mais également quels sont les outils mis en place par le Code de l'Urbanisme afin de permettre la réalisation d'un assainissement autonome aux normes. Ce séminaire a été également l'occasion d'alimenter la connaissance sur la thématique de l'assainissement non collectif, qui constitue l'une des composantes du « Regards croisés sur l'eau » prévu pour 2013.

... collaboration



« Pour une politique du paysage en Martinique »

| Fort-de-France - janvier 2012

Le forum a été organisé par le Parc Naturel Régional de Martinique au palais des Congrès de Madiana. La manifestation a permis la rencontre et la discussion entre de nombreux professionnels notamment de l'aménagement et de l'environnement (collectivités, aménageurs, urbanistes, architectes, bureaux d'études, étudiants...).

Base des discussions, un volumineux «Atlas des Paysages» préparé par le PNRM avec ses partenaires institutionnels durant les trois

années écoulées. Objectifs: connaître, pour mieux préserver, et valoriser, mais également proposer un outil et une «culture» commune à tous les professionnels qui ont en charge l'aménagement du territoire. Dans son témoignage, la directrice de l'agence, Joëlle Taïlamé a salué vivement l'intérêt de cet Atlas des paysages pour la «fabrication» des documents de planification et d'urbanisme (PLU, SCOT, SAR).

« L'économie du territoire Centre et... perspectives ? »

| Fort-de-France -avril 2012

Le bilan économique en 2011 sur le territoire Centre de la Martinique a été présenté lors de cette plénière organisée par le Conseil de Développement de l'Agglomération Centre. La question de la création d'espaces d'innovations sur le Centre a aussi été abordée.

Groupe de travail sur la mise en oeuvre et le suivi des périmètres de protection des captages d'eau

| Fort-de-France - mars 2012

Lors de la mise en place de ce groupe de travail initié par le Conseil général, l'ADUAM a exposé comment sont intégrés les périmètres de protection des captages lors de l'élaboration des PLU.



... participation

La 5ème Université des Maires de Martinique

| Morne Rouge - juin 2012

Dans le cadre de cette 5ème édition de l'université des Maires de Martinique, l'agence a été sollicitée pour présenter son rôle et ses nouvelles missions. La présentation a été l'oc-

casion de rappeler le positionnement privilégié de l'ADUAM auprès des communes et notamment son rôle de conseil permanent.

La Commission Habitat du Conseil général

| Fort-de-France - juillet 2012

La Commission Habitat du Conseil général propose a mis en place, depuis deux ans, une démarche innovante qui consiste, à l'occasion de ses réunions mensuelles, à inviter un partenaire afin de mieux faire connaissance, d'échanger sur ses missions, ses travaux et éventuellement les modalités d'une collaboration active sur l'habitat. C'est dans ce cadre que l'ADUAM a été invitée lors de la

Commission du 9 juillet 2012 pour présenter ses missions et ses travaux, dont plus particulièrement la mission d'observation et ses travaux sur le repérage et la cartographie des logements indignes en Martinique. Cette présentation intéressait tout particulièrement la Commission Habitat dans la mesure où la lutte contre l'habitat indigne constitue un axe majeur du PDALPD-PDAHI 2011-2015.

La 3ème Rencontre Territoriale des Antilles et de la Guyane

| Guyane - octobre 2012

L'agence a participé à cette rencontre dont le thème était «Développement et aménagement durables dans les territoires ultra marins» Les débats ont abordé des questions essentielles « Développement durable outre-mer : quels enjeux ? quels écueils ? quels bénéfices ? » mais aussi la problématique de la cohésion sociale et développement durable dans les politiques d'outre-mer.



... participation

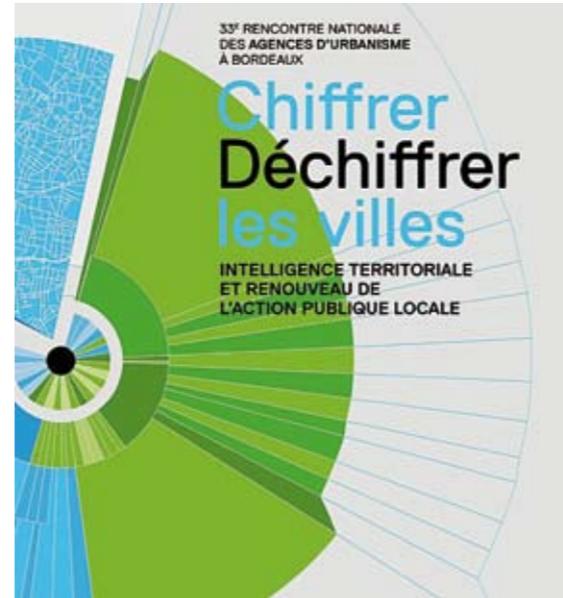
33ème Rencontre nationale des agences d'urbanisme

Bordeaux - novembre 2012

Plus de 800 participants se sont réunis à Bordeaux-Cenon les 19, 20 et 21 novembre 2012 pour la 33ème rencontre nationale des agences d'urbanisme sur le thème « Chiffrer, déchiffrer la ville – Intelligence territoriale et renouveau de l'action publique locale ».

Cette rencontre a parfaitement illustré l'effort collectif, du côté de l'État comme du côté des agences et de leurs partenaires, pour "changer de lunettes" et inventer les "outils pertinents" de l'action publique dans le futur. Une étape indispensable pour "marquer le territoire" des agences.

Dans cette période de préparation de l'acte III de la décentralisation, les débats ont porté sur la nécessité de sortir du "mythe du jardin à la française" où tous les territoires auraient vocation à être gérés avec les mêmes méthodes et



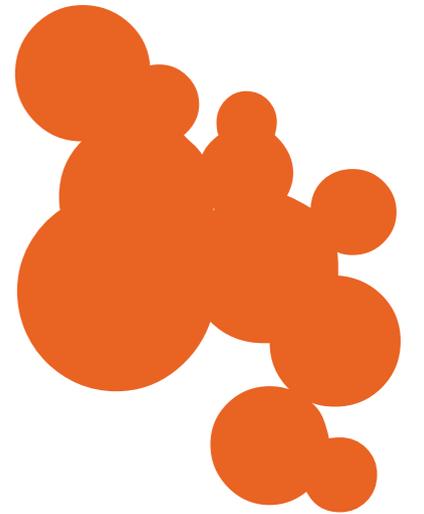
outils au profit d'une période de "sur-mesure territorial" dans laquelle les agences doivent se situer au cœur du changement.





Diffusion et ...

... communication



Zinfos974 : Vendredi 30 novembre 2012

L'Agorah renforce sa collaboration avec la Martinique

AMÉNAGEMENT

L'Agence pour l'observation de la Réunion, l'aménagement et l'habitat (Agorah) et son homologue martiniquais l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de Martinique (Aduam) partagent les mêmes ambitions. "Puisque nous sommes sur des territoires insulaires, nous rencontrons les mêmes difficultés et présentons les mêmes avantages. Nous avons également les mêmes préoccupations quant à l'habitat insulaire", souligne Fabienne Couppez-Sauret, la présidente de l'Agorah qui a reçu ses collègues antillais pendant quelques jours. Durant leur séjour, échanges d'expériences et visites de terrain étaient au programme. "Nous avons visité Beauséjour et l'éco-quartier de Saint-André. Nous avons beaucoup appris, je sais que nos convictions sont les mêmes", explique Joëlle Tailamé,



Un protocole de partenariat qui fixera le cadre d'une collaboration entre l'Agorah et l'Adam a été signé (photo Frédéric Lai-Yu).

directrice de l'Aduam. Des moments très enrichissants pour les uns comme pour les autres, qui les ont menés à signer un protocole de partenariat qui fixera le cadre d'une collabo-

ration entre l'Agorah et l'Adam. Une collaboration qui les mènera, entre autres, à élargir leurs horizons, puisque les deux institutions comptent s'intéresser à l'international.

Revue de presse 2012

France Antilles : Samedi 6 octobre 2012

LE DOSSIER

A la charge de l'employeur...
Ses dépenses ont augmenté de 10,2 % en 2012 de l'assurance chômage à la retraite. Les entreprises ont dépensé 1,2 milliard de plus en 2012, soit 1,2 milliard de plus que l'année précédente.

Chiffres-clés
100 milliards de dépenses en 2012 (contre 90 milliards en 2011). Les entreprises ont dépensé 1,2 milliard de plus en 2012, soit 1,2 milliard de plus que l'année précédente.

Une autre façon de nous déplacer : est-ce possible ?

La voiture est tellement omniprésente dans nos déplacements quotidiens que l'on oublie presque que d'autres modes de déplacement sont autorisés. Un peu de patience, un peu d'argent et beaucoup de volonté politique pourraient changer la donne pour l'avenir. Voici quelques idées, projets et expériences, à méditer.

Eco-conduite : 7 à 10 % d'économie de carburant !

Le conducteur a-t-il conscience de son impact sur l'environnement ? L'écologie n'est pas une mode, elle est une nécessité. L'écologie n'est pas une mode, elle est une nécessité. L'écologie n'est pas une mode, elle est une nécessité.

Des élèves en péribles ?

Le système scolaire est-il adapté à nos enfants ? Les écoles sont-elles adaptées à nos enfants ? Les écoles sont-elles adaptées à nos enfants ?

7,2 km de piste cyclable en 10 ans

Le réseau de pistes cyclables de la Martinique a connu une croissance remarquable ces dix dernières années. Le réseau de pistes cyclables de la Martinique a connu une croissance remarquable ces dix dernières années.

Grande enquête ménage/déplacements

Une enquête de terrain a été menée pour mieux comprendre les habitudes de déplacement des habitants de la Martinique. Une enquête de terrain a été menée pour mieux comprendre les habitudes de déplacement des habitants de la Martinique.

LE DOSSIER

L'écomobilité, c'est quoi ?
L'écomobilité est un mode de déplacement durable qui combine l'usage de modes de transport doux (vélo, trottinette, marche à pied) avec des services innovants (vélo en libre-service, trottinette électrique, etc.).

A lire
L'écomobilité, c'est quoi ? de Joëlle Tailamé.

Le covoiturage, une des solutions

Le covoiturage est une solution pour réduire les coûts de transport et l'impact environnemental. Il permet de partager une voiture avec d'autres personnes pour se rendre à un même lieu.

L'Etang Z'abricot : un modèle dans le futur ?

L'Etang Z'abricot est un modèle de développement durable qui combine agriculture, tourisme et préservation de l'environnement.

Le système d'information en temps réel de Mozaik

Le système d'information en temps réel de Mozaik permet de suivre en direct les déplacements des véhicules et d'optimiser les itinéraires.

Le système d'information en temps réel de Mozaik

Le système d'information en temps réel de Mozaik permet de suivre en direct les déplacements des véhicules et d'optimiser les itinéraires.

Le système d'information en temps réel de Mozaik

Le système d'information en temps réel de Mozaik permet de suivre en direct les déplacements des véhicules et d'optimiser les itinéraires.

France Antilles : 16 mars 2012

Trois questions à... PIERRE SOLER-COUTEAUX, professeur à l'université de Strasbourg « La cohésion du territoire est un enjeu »

Qu'elle est la place du commerce dans le schéma d'aménagement territorial ? Nous étions dans une situation qui limitait la concurrence par la limitation du nombre d'enseignes : la disposition indiquait qu'au-delà de 300 m², il fallait avoir une autorisation pour ouvrir une grande surface commerciale. L'Union européenne avait beaucoup critiqué cette loi. C'est ainsi, que le gouvernement français a fait voter une loi en 2008 sur la base de la modernisation économique. En revanche, l'Union européenne incite à tenir compte de l'aménagement du territoire et du développement durable dans le cadre de l'attribution des autorisations commerciales. Les élus ont-ils des rôles à jouer dans le cadre d'une concertation ? Les élus ont leur mot à dire afin d'empêcher l'ouverture des commerces sur des terres pas chères et sur lesquelles on peut disposer de parkings qui s'étalent sur des surfaces importantes. Aujourd'hui, il y a nécessité pour les promoteurs de faire des investissements tenant compte du traitement des déchets ou des énergies renouvelables.

bles. Il appartient donc aux élus de fabriquer l'armature commerciale des villes. Car nous avons avant une police de la concurrence, aujourd'hui, il y a un cadre de la concertation. Par exemple, l'Agence d'urbanisme et d'aménagement de la Martinique (Aduam) se prête bien à ce travail. Jugez-vous qu'il y a trop de centres commerciaux en Martinique ? Le plus important, c'est que les clients s'y retrouvent. La question n'est plus de savoir s'il y a assez ou pas assez de surfaces commerciales, mais la contribution de ces dernières au développement harmonieux du territoire. Car la cohésion du territoire est l'un des enjeux de notre temps. Elle suppose, entre autres, un travail d'approfondissement de ce que nous laisserons demain à nos enfants.



Pierre Soler-Couteaux, professeur à l'université de Strasbourg.

Propos recueillis par Adams Kwateh (Photo W.T.)

*Pierre Soler-Couteaux interviendra ce matin lors des premières « rencontres InterSCOT-SAR de Martinique », de 8 à 13 heures au palais des congrès de Madlana (salle 1).

France Antilles : 25 juin 2012

L'information géographique à la portée de tous

DONNÉES. Type de logements, qualité de l'air, consommation des espaces agricoles, sites archéologiques, zones humides : autant de données géographiques qui existent et qui sont de plus en plus accessibles au grand public. La 3e journée de l'information géographique a réuni récemment tous les acteurs du secteur.

« La majorité des personnes consomment de l'information géographique sans le savoir ». L'introduction de la troisième journée de l'information géographique, qui vient de se tenir, est claire : l'information géographique est partout. Lors du lancement de l'information géographique, qui vient de se tenir, est claire : l'information géographique est partout. Lors du lancement de l'information géographique, qui vient de se tenir, est claire : l'information géographique est partout.



Utilisation de données géographiques.

21 PARTENAIRES
En Martinique, l'information géographique est officiellement liée au territoire grâce à l'association ISG qui regroupe 21 partenaires publics et parapublics. « La réunion informel des années 90 a été vraiment structurante. Nous sommes qu'il y a un membre important de l'ISG en cours de création, mais c'est un peu débranché par rapport à ce qui se fait ailleurs. D'ailleurs, directrice de l'Aduam, Fabienne Couppez-Sauret a été une des premières structures à travailler avec nous. L'objectif de l'association ISG 974 est de montrer que les SIG ne doivent plus être l'affaire de quelques initiés.

Journal du off n°2 : 21 novembre 2012



Joëlle Tailamé, directrice de l'Aduam.

« J'essaie, dans la mesure du possible, d'assister à cet événement annuel. Toute l'année, on est dans la vitesse et ce rendez-vous est d'abord, pour moi, la fête des agences, l'occasion de se retrouver, de se rencontrer, d'échanger. Ce que j'apprécie dans ces rencontres, c'est qu'il y a toujours des sujets "décoiffants" et que c'est aussi un espace de provocation. Si j'ai bien compris, le message délivré par la plénière d'introduction, c'est : il nous faut chausser de nouvelles lunettes pour identifier de nouvelles sources d'info comme, notamment, les réseaux sociaux. L'élection d'Obama l'a récemment montré. J'ai d'autant plus apprécié l'intervention du paysagiste Michel Desvigne que cette thématique nous concerne particulièrement à la Martinique, où il semblerait que nous soyons le territoire français qui offre le plus de diversité, et où nous avons un réel effort à faire pour construire mieux dans un territoire très contraint. L'agence vient d'ailleurs de recruter un paysagiste... »
Joëlle Tailamé, directrice de l'Aduam (agence d'urbanisme et d'aménagement de la Martinique).



ACTUALITÉS

Daniel Chemet, vice...

Les Martiquais ont à leur disposition un réseau de transport... Daniel Chemet, vice-président de l'ADUAM, explique que le projet de loi...

Les réalités des professionnels

Comment se passe le dialogue au sein des comités de dialogue (CODEL) ? Daniel Chemet, vice-président de l'ADUAM, explique que le dialogue...

La mise en place immédiate d'un mécanisme, permettant à l'ensemble des acteurs - collectivités, transporteurs, État, etc. - de répondre aux urgences, notamment sur le plan de la justification de la capacité professionnelle et financière

Il est indispensable d'instaurer un mécanisme de dialogue immédiat entre les différents acteurs du transport public... Daniel Chemet, vice-président de l'ADUAM, explique que...



Sur la route du nord caribéen, il y a près de 500 rotations par jour entre les carrières du nord et l'agglomération Centre

Il est indispensable d'instaurer un mécanisme de dialogue immédiat entre les différents acteurs du transport public...

Il faut pouvoir les accompagner, notamment sur leurs investissements pour acheter un véhicule, à

Il faut pouvoir les accompagner, notamment sur leurs investissements pour acheter un véhicule, à l'achat de véhicules neufs...

Compiler les données

Requiert-il quelles sont les procédures à suivre ? Daniel Chemet, vice-président de l'ADUAM, explique que...

Il faut répondre aux urgences de la profession et obtenir de l'État le statut de statut d'un ensemble de professionnels...

vers une gouvernance partagée dans laquelle les usagers et les professionnels ont leur mot à dire...

Il faut pouvoir les accompagner, notamment sur leurs investissements pour acheter un véhicule, à l'achat de véhicules neufs...

Il faut pouvoir les accompagner, notamment sur leurs investissements pour acheter un véhicule, à l'achat de véhicules neufs...

Il faut pouvoir les accompagner, notamment sur leurs investissements pour acheter un véhicule, à l'achat de véhicules neufs...

Antilla : 20 septembre 2012



L'axe interne



Les ressources humaines de l'Agence

En 2012, 23 personnes ont travaillé à l'agence :

- 17 CDI dont une à temps partiel
- 2 CDD
- 1 mise à disposition
- 3 stagiaires



L'année est marquée par plusieurs mouvements de personnel :

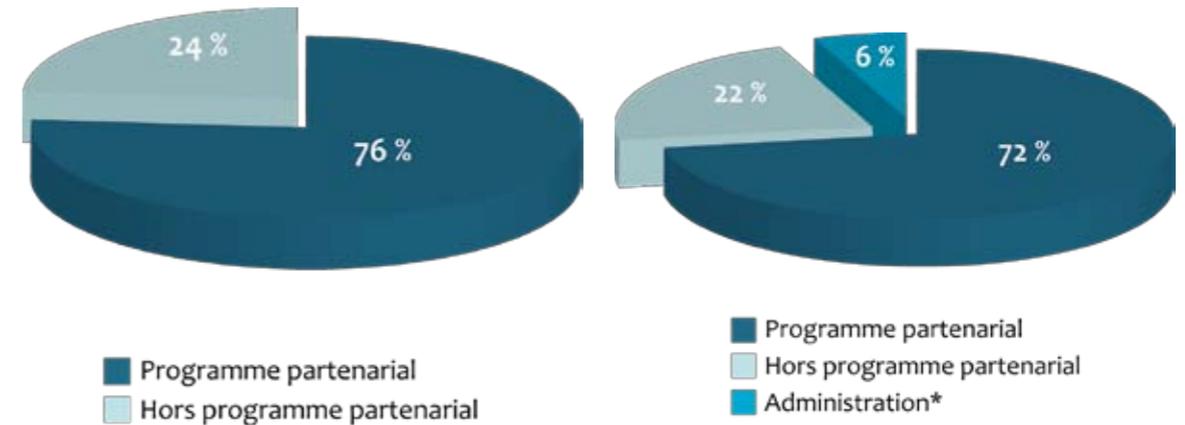
- Deux recrutements, celui d'une paysagiste (CDI) au Pôle Projet, Vanessa LIBEROS et d'un assistant d'études « transports » (CDD), Alexandre COLAS des FRANCS au Pôle Observatoire.
- Le départ de deux chargés d'études : celui de Muriel AURRAN, son CDD étant arrivé à expiration et celui de Christelle CELESTINE, chargée de l'observatoire des transports.
- L'accueil de trois stagiaires :
 Prestielle Jill CLAUDE (du 16 Janvier 2012 au 15 Avril 2012)
 Lou VIGNAUD (du 16 Janvier 2012 au 15 Avril 2012)
 Anaïs HERVOUET (10 avril au 21 septembre 2012)

Au 31 décembre 2012, l'effectif était de 18 personnes.

Les formations

- Formation René MÉRIL – 1 journée - 20 mars 2012 à l'ADUAM. Intervenant M. René MÉRIL
Thème « Les fondamentaux du management de projet » - (Participants : Elsa GARNIER – Georges LOGIN – Damien THEODOSE – Myrlène BLACODON – Anne PETERMANN – Christophe DENISE – Guy LAFONTAINE – Cénia BORRERO – Yannick CAVALIER – Christophe CLAIRIS Christelle CELESTINE – Joëlle TAÏLAMÉ)
- Formation Groupe Moniteur – 9 et 10 Juillet 2012 – à Hôtel Batelière - Thème : « Quelles solutions pour aménager durablement aux Antilles ». et « Lutter contre l'habitat informel et indigne en Outre-Mer » (Participants : Anne PETERMANN – Vanessa LIBEROS - Myrlène BLACODON – Joëlle TAÏLAMÉ)
- Formation Groupe Moniteur 12 et 13 Juillet 2012 en Guadeloupe - Thème : « Impact sur l'urbanisme d'Outre Mer » (Participant : Guy LAFONTAINE)

L'activité de l'agence en chiffres



Répartition avec l'administration*	heures	Total heures	heures	Total heures
Programme Partenarial	15 657	20 976	Programme Partenarial	15 031
Hors Programme Partenarial	5 379		Hors Programme Partenarial	4 695
			Administration*	1 251

*L'administration a été intégrée à 50/50 dans le Programme Partenarial et le Programme Hors Partenarial.

* Dans « administration » sont regroupés : la comptabilité, la comptabilité analytique, l'administration générale (préparation des CA, AG, réunions partenariales, documents et tableaux de bord de suivi), la maintenance informatique et électronique, la sauvegarde des fichiers, le dialogue social, les entretiens bilan d'année, les réunions statutaires des autres structures (ADIL, ADEM, Agence 50 Pas.....), la formation reçue ou dispensée.

Un nouveau logiciel de gestion a été mis en place avec une meilleure ergonomie pour améliorer l'utilisation. Il a été adapté afin de répondre aux différents critères qui facilitent la saisie au quotidien et la génération des rapports.

Les membres du Conseil d'administration en 2012

REPRESENTANT L'ETAT

DEAL Monsieur Eric LEGRIGEIS - Directeur

DEAL Monsieur Jean-Pierre ARNAUD

REPRESENTANT LA REGION

Monsieur Simon MORIN - Président de l'ADUAM

Monsieur Camille CHAUVET

REPRESENTANT LE DEPARTEMENT

Monsieur Raphaël SÉMINOR : Titulaire Suppléant : Belfort BIROTA

Monsieur Marcellin NADEAU : Titulaire Suppléant : Yves-André JOSEPH

REPRESENTANT LA VILLE DE FORT DE FRANCE

Madame Patricia DERSSION-MILIA - Trésorière de l'ADUAM

ELUS PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Monsieur le Maire de Basse-Pointe ou son Représentant - 1er Vice-Président

Monsieur LAFONTAINE Pierre, représentant le maire du François - Secrétaire

Suppléante : Mme Nicole LAGIER

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU CENTRE DE LA MARTINIQUE

Monsieur Sainte-Claire JANVIER : Titulaire Suppléant : David ZOBDA

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ESPACE SUD MARTINIQUE

Monsieur José CHARLOTTE : Titulaire Suppléant : Charles-André MENCE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU NORD DE LA MARTINIQUE

Monsieur Guy RUSTER - 2ème Vice-Président

ASSOCIATION DES MAIRES

REPRESENTANT LE PERSONNEL

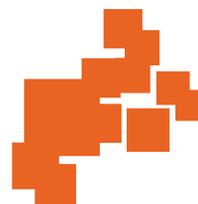
Monsieur Guy LAFONTAINE



La composition de l'assemblée générale en 2012

Membres de droit (11)	Adhérents communes (28)	Adhérents autres (7)
<p>Conseil Régional</p> <ul style="list-style-type: none"> Camille CHAUVET Simon MORIN <p>Conseil Général</p> <ul style="list-style-type: none"> Raphaël SEMINOR Marcellin NADEAU <p>Suppléants : Belfort BIROTA Yves-André JOSEPH</p> <p>État</p> <ul style="list-style-type: none"> Le Préfet de Région DEAL - Le Directeur DEAL - Jean-Pierre ARNAUD <p>CACEM</p> <p>Sainte Claire JANVIER Suppléant : David ZOBDA</p> <p>Espace Sud</p> <p>José CHARLOTTE Suppléant : Charles-André MENCE</p> <p>CCNM</p> <p>Guy Ruster</p> <p>Ville de Fort de France</p> <p>Patricia DERSSION-MILIA</p> <p>Ville de Trinité</p> <p>Alain ROTSEN</p> <p>Ville du Marin</p> <p>Ville de Saint-Pierre</p> <p>Association des Maires</p>	<ul style="list-style-type: none"> L'Ajoupa Bouillon : le maire ou son représentant Les Anses d'Arlet : Hector JEAN-JOSEPH Basse-Pointe : le maire ou son représentant Bellefontaine : le maire ou son représentant Carbet : Thierry PATOLE Case-Pilote : le maire ou son représentant Le Diamant : Marie-Hélène MAYOULIKA Ducos : Charles André MENCE Suppléant : Roger MARTIAL Le François : Pierre LAFONTAINE Grand'Rivière : Léon ETIFIER Gros-Morne : Raphael VAUGIRARD Le Lorrain : Bertin ZOROR Le Lamentin : Joseph SOUDES Suppléante : Marie-Ange BIZON Morne Rouge : le maire ou son représentant Macouba : le maire ou son représentant Le Marigot : Célia OLIERE Suppléant : Philippe AUGUSTINE Le Morne-Vert : Lucien SALIBER Suppléant : Marcel MAURICE Le Prêcheur : Pierre DURIVEAU Rivière Salée : Alex DESLANCES Suppléante : Jocelyne PANZO Le Robert : le maire ou son représentant Sainte-Anne : Dominique ANTONIN Suppléante : Marie Gérard SONA Saint-Esprit : le maire ou son représentant Saint-Joseph : Lucianne AUGUSTE Sainte-Luce : José MAURICE Sainte-Marie : le maire ou son représentant Schoelcher : Emile GONIER Suppléant : Fred DERNE Les Trois Ilets : Karine GALLY Le Vaudin : Albany JEAN-GILLES 	<p>CAUE</p> <p>Gilles BIROTA</p> <p>Chambre de Commerce</p> <p>Le Directeur</p> <p>Chambre des Métiers</p> <p>Hervé ETILE</p> <p>Chambre d'Agriculture</p> <p>Nicaise MONROSE</p> <p>SATEC</p> <p>Giovanni MARTORANA</p> <p>SODEM</p> <p>Auguste ARCADE Suppléant : Jean-Camille PETIT</p> <p>SEMAFF</p> <p>Son directeur Suppléant : Hervé EMONIDES</p> <p>L'UAG</p> <p>LE PARC NATUREL RÉGIONAL DE LA MARTINIQUE</p>

L'équipe de l'ADUAM en 2012



Président : Simon **Morin**

Directrice : Joëlle **Taïlamé**

Chargés d'études :

-  Muriel **Aurran** - Projet urbain et planification
-  Myrlène **Blacodon** - Observatoire
-  Cenia **Borrero** - SIG / Territoires
-  Christelle **Célestine** - Observatoire déplacements
-  Christophe **Clairis** - SIG / Territoires
-  Alexandre **Colas des Francs** - Observatoire déplacements
-  Christophe **Denise** - Patrimoine / Communication
-  Elsa **Garnier** - Planification / Observatoire
-  Guy **Lafontaine** - Projet urbain et planification / Documentation
-  Vanessa **Libéros** - Projet urbain et planification
-  Georges **Login** - SIG
-  Sandra **Louison** - Enquêtes observatoire
-  Anne **Petermann** - Projet urbain et planification
-  Damien **Théodose** - Projet urbain et planification

Informatique : Yannick **Cavalier**

Secrétariat :

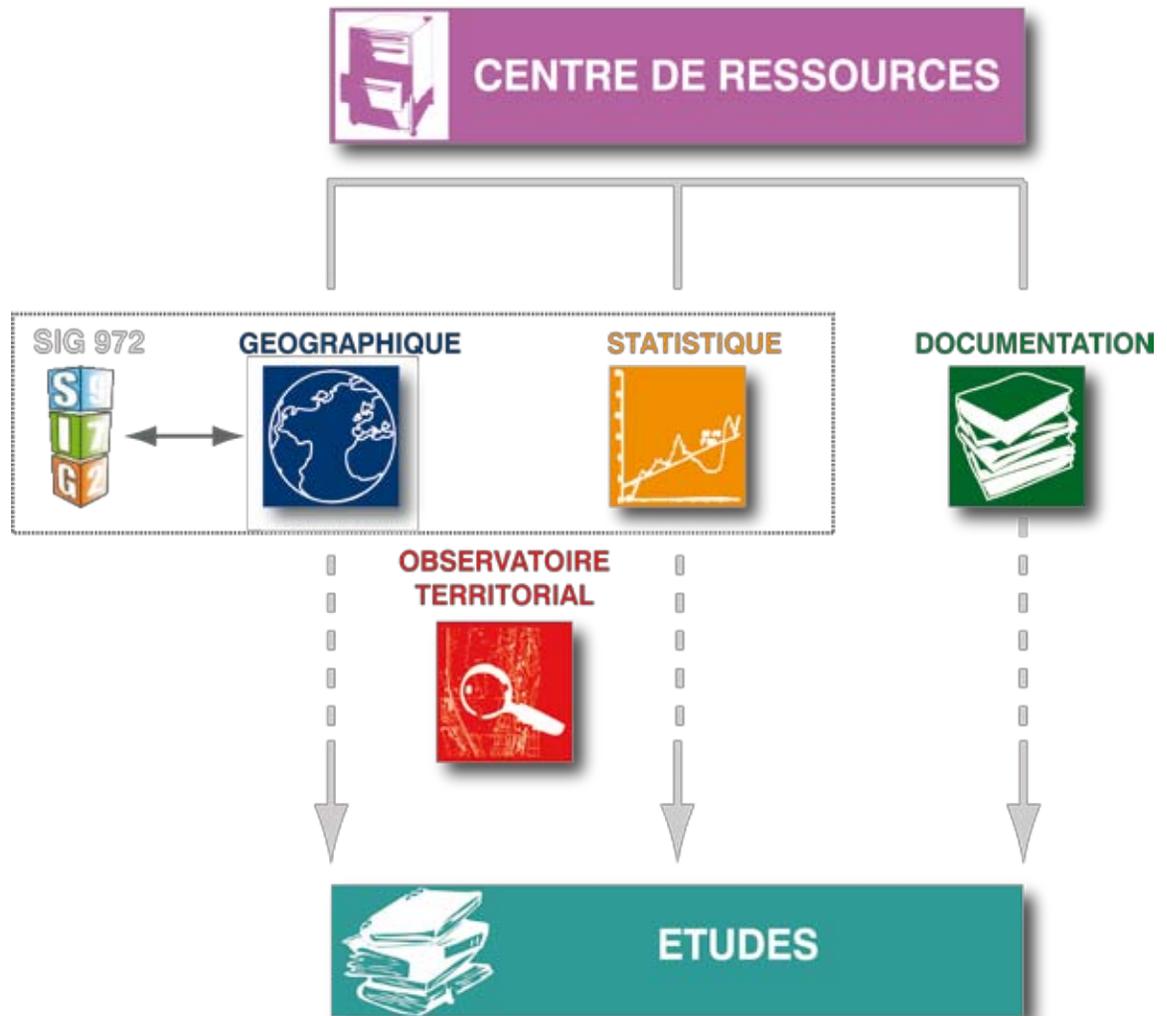
Maryse **Dijon**

Moyens généraux :

Emmanuel **Gunot** - Documentation / Moyens généraux

Marie-Denise **Lahaye**

Le fonctionnement de l'agence





Conseil Général
de la Martinique



CACEM



Document réalisé sous la direction de
Joëlle **TAILAMÉ**

Conception Graphique :
Damien **THÉODOSE**

Rédaction :
Myrlène **BLACODON**
Cénia **BORRERO**
Yannick **CAVALIER**
Christophe **CLAIRIS**
Christophe **DENISE**
Guy **LAFONTAINE**
Anne **PETERMANN**
Joëlle **TAILAMÉ**
Damien **THEODOSE**